

Bibliothèque numérique

medic @

**Vicq d'Azyr, Félix / ANDRY, Charles
Louis François / POISSONNIER
DESPERRIÈRES, Antoine / et al..
Histoire du traitement fait à Senlis à
quinze personnes mordues par un
chien enragé**

Paris : Didot le jeune, 1780.



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90958x272x03>

5.
**HISTOIRE
DU TRAITEMENT**

FAIT A SENLIS

à quinze Personnes mordues par un
Chien enragé ;

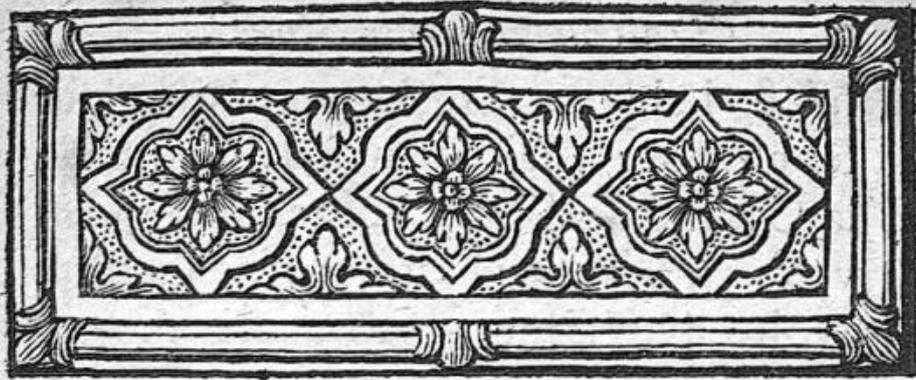
Par MM. POISSONNIER DESPERRIERES,
ANDRY, VICQ D'AZYR, DELALOUETTE le
fils, & THOURET.



A PARIS,

Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire de la Société
royale de Médecine, quai des Augustins.

M. DCC. LXX X.



HISTOIRE
DU TRAITEMENT,
FAIT A SENLIS,

A quinze personnes mordues par
un chien enragé;

Par MM. POISSONIER DESPERRIERES,
ANDRY, VICQ D'AZYR, DELALOUETTE
le fils, & THOURET.

LE 27 janvier 1780, entre cinq & six heures du matin, un chien rencontra sur le grand chemin de Senlis à Compiègne (vers l'endroit où commencent les avenues qui conduisent au château du Pleffis) un marinier de la paroisse de S. Léger (a); il se jeta sur

(a) Cette Paroisse est distante de deux lieues de Compiègne, & sur les bords de l'Oise.

lui & le bleffa. Cet homme revint sur ses pas pour se faire panser à l'hôpital de la Charité de Senlis, & raconta qu'un voleur n'ayant pu l'arrêter, ni le joindre, avoit envoyé son chien après lui, & que ce chien, contre lequel il s'étoit défendu, lui avoit emporté une partie du petit doigt. Il avoit effectivement toutes les chairs qui recouvrent la dernière phalange du petit doigt emportées, ainsi que l'ongle. Comme il n'étoit pas alors question à Senlis d'autres personnes blessées par un chien, il partit de l'hôpital à sept heures & demie, & continua son chemin.

Le chien prit la route du Plessis. Un nommé Pellebois qui demeure à cinquante pas du grand chemin, se levant avant la pointe du jour, voulant sortir pour aller chercher un de ses neveux qui demeure dans son voisinage, ouvrit sa porte; mais à peine étoit-elle entr'ouverte, que le chien se précipita pour entrer chez lui, en poussant des hurlemens horribles: il fut obligé d'employer toutes ses forces pour résister aux efforts du chien, & n'en vint à bout qu'avec peine. L'animal furieux mordit la porte en plusieurs endroits, & y laissa l'empreinte de ses dents qu'il

étoit facile d'appercevoir encore quelques jours après. Le chien continua sa route en faisant le tour du château du Pleffis, & alla au village de Villers Saint-Frambourg, distant de Senlis d'une lieue & demie.

Là, vers sept heures & demie, il mordit quatre femmes, un homme & un enfant; 1°. Pauline-Claude Dumont; 2°. Julie Rose, femme de Louis Rougemont; 3°. Jeanne Bosquillon; 4°. le nommé Jacotin; 5°. Catherine Champion, femme de Pierre Bosquillon; 6°. Jean-Baptiste Foucault. Il revint ensuite par le même chemin, & terrassa vers les huit heures & demie l'enfant du nommé Trepin demeurant au Pleffis. Le sieur Cherubin, garde-chasse, entendant ses chiens aboyer & les cris d'un enfant, pensa d'abord que quelqu'un de ses chiens s'étoit jeté sur cet enfant; il ouvrit sa porte, & appercevant un chien étranger, il mit deux de ses chiens à sa poursuite: le chien étranger lâcha prise, & s'enfuit. La crainte qu'eut le garde-chasse que ses chiens n'eussent été mordus par cet animal qu'il regardoit comme enragé, les lui fit tuer tous deux à leur retour.

Le chien vint du Pleffis à Senlis, où il mordit huit autres personnes dans différens endroits de la ville, & un nombre considérable de chiens. On ne peut rendre compte de la route qu'il a suivie à Senlis; il a erré çà & là dans la ville, ainsi qu'on est à même d'en juger par les demeures des personnes qu'il a blessées. Il a exercé sa fureur dans cette ville depuis huit heures & demie, jusqu'à dix qu'il en est sorti pour se porter à Villemeterie, qui en est un fauxbourg distant d'un quart de lieue. Il entra chez le sieur Gueret, terrassa trois de ses chiens. Le sieur Gueret accourut au bruit, prit l'animal furieux pour un chien enragé, & le tua d'un coup de fusil (a).

On ne peut rien prononcer sur le premier homme qui a été mordu: on

(a) Malgré toutes les recherches que l'on a faites dans le pays pour savoir à qui ce chien appartenoit, on n'a pu rien découvrir. Ainsi on est privé des éclaircissemens que l'on auroit désirés, relativement aux circonstances qui ont précédé l'accès de rage dans lequel il a fait tant de ravages. Ce chien étoit de grande taille; ses dents étoient fort longues, car, à quelque distance que fussent les ouvertures qu'elles avoient faites dans les parties charnues, elles pénétroient d'outre en outre, & elles ont formé chez la plupart des sinus profonds.

paroîtroit fondé à croire que c'est le même chien qui l'a blessé, & que c'est aussi le même qui a voulu entrer chez le nommé Pellebois ; mais on ne peut en être convaincu, si l'on fait attention que cet événement s'est passé le 27 de janvier, entre cinq & six heures du matin, & qu'un rapport sur la description d'un animal que l'obscurité de la nuit dérobe à la vue ne peut être bien certain, sur-tout de la part d'un homme effrayé, & qui croit être poursuivi par des voleurs. Il n'en est pas de même des autres malades : on leur a présenté le chien qui avoit été tué par le sieur Gueret, ils l'ont tous reconnu pour être le même que celui qui les avoit blessés : ainsi on ne peut attribuer à plusieurs animaux les morsures qu'ont éprouvées les quinze personnes soumises à notre traitement.

Les Magistrats de la ville de Senlis ne tardèrent pas à être instruits de ce malheur ; ils s'assemblèrent aussitôt, & ordonnèrent à tous ceux qui avoient été mordus de se rendre à la chambre du conseil, pour y être examinés & faire leur déclaration. M. Joly, chirurgien de la ville, fut chargé de se transporter dans les villages voisins,

6 *Traitement de la Rage,*

& spécialement à Villers Saint-Frambourg, pour y visiter & secourir les personnes blessées, & en rendre compte aux Magistrats.

Quoiqu'on ne pût décider affirmativement que le chien fût réellement enragé, cependant, vu le grand nombre de personnes & d'animaux sur lesquels il s'étoit jeté, MM. Trouillard & Duval médecins, MM. Joly & Genest chirurgiens, M. Briffon prieur de la Charité, M. la Forêt apothicaire, qui avoient été priés de se rendre à l'assemblée, décidèrent qu'il convenoit de traiter les malades comme si dès ce moment on eût été certain que ce chien étoit atteint de la rage; que dans de pareilles calamités il n'y avoit pas de temps à perdre, que tous les instans étoient précieux; & que tout considéré il y auroit moins d'inconvéniens à faire subir un traitement inutile à ceux qui avoient été mordus, qu'à attendre le développement & la naissance d'accidens auxquels il seroit alors impossible de remédier, & qui jetteroient l'alarme & l'effroi dans toute la ville. Il fut en conséquence arrêté que l'on suivroit le plan du traitement préservatif indiqué dans la méthode publiée par M. de Laf-

fone, & que ce traitement seroit modifié suivant les symptômes qui se présenteroient, & suivant le tempérament, l'âge & le sexe des malades.

MM. les Magistrats ordonnèrent que pour rendre plus facile l'exécution de ce traitement, on rassembleroit dans un même lieu toutes les personnes blessées, si elles n'avoient pas les moyens suffisans pour se faire traiter chez elles; & en acceptant les offres généreuses de M. le Prieur de la Charité, on conclut que les hommes seroient placés dans une salle de cet hôpital, & les femmes à l'hôtel-Dieu, du consentement de MM. les Administrateurs (a).

(a) Deux malades se rendirent dès le même jour dans les asyles qui leur furent offerts; quelques-uns ne s'y sont présentés que quelques jours après, soit à cause de leur éloignement, soit à raison de la confiance qu'ils avoient dans le toucher d'un habitant de la paroisse de Gonvieux, élection de Senlis, qui, se disant descendant de S. Hubert, assuroit avoir la puissance de donner aux malades un répit de 101 ans, soit enfin parce qu'ils ajoutoient foi au bruit populaire & malheureusement trop répandu, que l'on étouffe tous ceux qui ont eu le malheur d'être mordus par un chien enragé. L'hôpital de la Charité a reçu sept malades, tant hommes qu'enfans; l'hôtel-Dieu a donné asyle à cinq femmes; & trois sont restés chez eux, pour y recevoir les secours de l'art que le Gouvernement avoit enjoint de donner à tous les blessés.

MM. les Magistrats donnèrent avis à M. l'Intendant de la généralité de Paris de ce cruel accident : M. l'Intendant en écrivit à la Société de Médecine, & en même temps il donna les ordres pour que tout fût fourni aux malades. D'après sa requisition, MM. Desperrieres, Andry, Vicq d'Azyr & Lalouette se sont transportés à Senlis le 31 de janvier. Après avoir visité les malades dont les plaies avoient été pansées & dilatées par M. le Pr. de la Charité, on convint du traitement qui seroit fait à chaque malade ; & M. de Lalouette accepta l'invitation qui lui fut faite de rester, pour faire le traitement conjointement avec MM. les Médecins & Chirurgiens, & M. le Prieur de la Charité de Senlis. On continua donc de traiter les malades, malgré les réclamations de plusieurs personnes qui trouvoient absurde que l'on soumît à des remèdes longs & à des pansemens douloureux ceux qui avoient eu le malheur d'être blessés, sur le simple soupçon que le chien qui les avoit mordus étoit enragé.

Des quinze malades qui ont été traités, il en est mort cinq ; & parmi ces cinq, il y en a trois qui sont morts de

la rage ; de ces trois , deux avoient été mordus au visage.

Les trois qui sont morts de la rage , sont :

1°. Catherine Champion , femme de Pierre Bosquillon , de Villers Saint-Frambourg , décédée à l'hôtel-Dieu le 27 février ;

2°. M. Gravan , de Senlis , décédé en sa maison le 8 de mars ;

3°. Gervais Briquet , décédé à l'hôpital de la Charité , le 3 d'avril ;

Les deux qui sont morts sans éprouver aucun symptôme de rage , sont :

1°. Jean-Rieul-Barnabé Trepin , du Pleffis , décédé à la Charité le 29 de février ;

2°. Jeanne Bosquillon , de Villers Saint-Frambourg , décédée à l'hôtel-Dieu le 18 de mars.

Les autres malades au nombre de dix , se portent bien jusqu'à ce jour.

Il est de notre devoir de rendre témoignage au zèle , à la charité , aux soins de MM. les Officiers municipaux , de MM. les Administrateurs de l'hôtel-Dieu , de M. le Prieur de la Charité , & de M. la Forêt. Il n'y avoit pas de jour qu'ils ne visitassent , qu'ils ne consolassent les malades , qu'ils ne leur

donnaissent tous les secours dont ils avoient besoin ; & le vif intérêt qu'ils prenoient à leur état , se communiqua promptement à toute la ville. Presque au moment de l'accident , M. l'Intendant de Paris s'étoit transporté à Senlis : il voulut voir chaque malade ; & après les avoir consolés & encouragés , il distribua des secours d'argent à ceux qui avoient des besoins urgens , & dont l'absence pouvoit préjudicier à leur famille. Nous avons été plusieurs fois témoins de l'attendrissement & de la reconnoissance de ces infortunés , & cette reconnoissance allégeoit leur malheur , suspendoit leur inquiétude , & leur faisoit attendre avec patience le temps où ils seroient rendus à leurs affaires & à leurs proches. Enfin nous avons été convaincus , en visitant les hôpitaux de la ville de Senlis , qu'il étoit possible de donner aux pauvres les mêmes secours que les riches peuvent se procurer chez eux dans leurs maladies , pourvu qu'on ne cherche pas à en rassembler un trop grand nombre dans un même lieu , & qu'il n'y ait qu'un petit nombre de personnes pour les servir.

Avant de donner l'histoire de cha-

que malade , nous croyons devoir exposer la composition des principaux médicamens que nous étions convenus d'employer. Nous prévenons cependant que , dans certains cas , M. de Lalouette a été obligé de diminuer ou de modifier différemment les préparations qui ont fait la base du traitement , & que l'état des plaies a souvent exigé de la variété dans les pansemens.

La tisanne étoit composée de rhue & de feuilles d'oranger , de chaque une poignée par pinte ; on aciduloit cette tisanne avec une cuillerée de vinaigre , & on y ajoutoit suffisante quantité de sucre. Chaque malade devoit en boire au moins une pinte par jour.

Le bol étoit composé de seize grains de cinnabre artificiel , de quatre grains de camphre , de huit grains de musc , & de suffisante quantité de conserve de roses. Il fut convenu que cette dose seroit réduite à la moitié , au tiers & au quart , à raison de l'âge.

Les lavemens étoient composés d'oxymel simple , depuis deux onces jusqu'à quatre.

Le digestif que l'on employoit pour panser les plaies étoit composé de baume d'Arcæus , de basilicum , & d'huile

de millepertuis : on l'a animé de poudre de cantharides ou de poudre de précipité rouge, lorsqu'on a voulu s'opposer à la cicatrice des plaies.

Dans le commencement on étuvoit les plaies & les environs avec de l'eau falée, à laquelle on ajoutoit un peu de vinaigre; on imbiboit les compresses de cette mixture.

Outre les frictions mercurielles administrées tous les jours, au commençant par les jambes, & en parcourant successivement les autres parties du corps où l'on est dans l'usage de les appliquer, on a fait des frictions locales avec le même onguent, toutes les fois que l'état des plaies & des parties environnantes le permettoit : on en a été souvent empêché par des érysipèles qui sont survenues, ou par l'état sanieux de la suppuration que procuroit le mercure, ou par la mauvaise forme que prenoient les plaies. L'onguent mercuriel étoit fait à parties égales.

On a fait des frictions & des embrocations locales huileuses, mais rarement. M. de Lalouette les a vues plusieurs fois suivies de la tuméfaction des parties, ce qui les lui a fait abandonner.

Tels sont les principaux remèdes que

nous nous sommes déterminés à employer, & dont M. de Lalouette s'est servi pour le traitement des malades.

Nous diviserons en deux classes les malades qui ont été traités. La première sera composée de ceux qui ont été mordus à nu ; la seconde, de ceux qui l'ont été à travers leurs vêtements.

La première classe sera divisée en deux genres ; dans le premier genre feront compris ceux qui ont été mordus à la face ; dans le second, ceux qui l'ont été à d'autres parties.

Première classe : des malades qui ont été mordus à nu ; elle comprend dix malades.

Premier genre : des malades qui ont été mordus à la face (a) ; il renferme trois malade, savoir :

(a) La plupart des auteurs regardent comme mortelles les plaies qui ont été faites à la face, ou à la tête : on trouve cependant dans Ravelly un fait contradictoire à cette opinion ; c'est l'histoire d'un homme dont le visage avoit été horriblement déchiré en plusieurs endroits par une louve enragée. Cette observation est intéressante, & nous avons cru devoir la rapporter. L'auteur ne dit pas quels sont les remèdes qui ont été employés pour guérir cet homme ; il dit seulement que tous ceux qui avoient été mordus, ont été pansés, ou guéris.

1^o. Catherine Champion, femme de Pierre Bosquillon, de Villers Saint-Frambourg;

extérieurement de leurs blessures, jusque même audit homme: ce qui est, ajoute-t-il, une espèce de miracle; que quelques semaines après il en mourut trois, & que personne de ceux qui ont été mordus n'est mort depuis ce temps. Il est cependant probable que Ravelly a suivi le traitement méthodique qu'il conseille dans le cours de son ouvrage, & qu'il aura employé le mercure doux ou le cinnabre d'antimoine.

Le 19 octobre 1695, une louve enragée passant sur les quatre à cinq heures du matin par le village de Vaux, proche de Metz, se jeta subitement & avec fureur sur sept personnes... Cette louve continuant son chemin vers Jussy, elle y déchira cruellement tout le visage & la tête d'une femme, & l'étrangla sur le champ... Elle passa de là à Sainte-Ruffine... Enfin étant arrivée près de Longeau, le nommé Claude le Roy, couvreur de profession & habitant de Charité, en fut attaqué comme les autres; mais il se donna un combat entre les deux, le plus singulier & le plus cruel qu'on ait peut-être vu dans les cirques des anciens.

Claude le Roy, qui n'avoit pour toutes armes que sa règle ordinaire, discernant à peine de vingt pas de loin la louve qui venoit à lui, & se trouvant à portée de cette bête monstrueuse, lui déchargea deux coups sur la tête, qui l'étourdirent pour quelques momens; mais la règle s'étant cassée, & l'homme se disposant à se retirer, l'animal reprit ses forces & sa férocité, se jeta sur lui, les pattes de devant sur ses épaules, & le saisit si fort au coude du bras gauche, qu'elle le retint enchaîné de cette manière pendant une demi-heure de combat, sans qu'elle quittât jamais prise, tirant tantôt en ar-

2°. Jean-Rieul-Barnabé Trepin, du Plessis;

3°. Gervais Briquet, de Senlis.

rière, tantôt à côté le bras qu'elle tenoit avec ses crochets. Le malheureux couvreur se voyant dans le désespoir d'échapper à la fureur de la louve, jusques-là même qu'il étoit souvent obligé de s'en approcher & d'enfoncer le coude dans sa gueule lorsqu'elle le tiroit, prit heureusement un petit couteau dans sa poche, & en donna dans le corps de la bête plusieurs coups qui ne portoient point : mais il y en eut enfin un qui pénétra entre deux côtes, d'où il sortoit beaucoup de sang. La louve tenoit toujours ferme, elle n'abandonnoit point le coude, & le couvreur refouilloit toujours dans la plaie qu'il avoit faite; mais comme il ne pouvoit avancer plus avant son couteau, il le retira de la plaie pour la percer au cou : il ne put y réussir après plusieurs coups qu'il y porta, & il fut obligé de remettre le couteau dans la plaie, qu'il agrandit à la fin si fort, que la louve abandonna le bras, lui tourna le derrière, & elle sembloit tomber par terre de foiblesse.

La trêve ne dura pas long-temps : cette bête furieuse se jeta un moment après sur le couvreur, avec plus de force & plus de cruauté qu'auparavant ; elle lui emporta la moitié d'une joue avec ses dents ; elle revint à la charge encore deux fois, le mordit à la main droite, & lui déchira toutes les chairs qui enveloppent la mâchoire inférieure du côté droit. Enfin cet homme qui n'avoit rien pour se défendre, & qui commençoit à manquer de force & de courage, ne put éviter que la louve le mordît au gras d'une jambe, & ce coup le fit tomber par terre ; il eut néanmoins la force & l'adresse d'embrasser la louve par le cou, dont il tourna la gueule par dessus & derrière le bras, en sorte qu'elle ne pouvoit plus le mordre. Ils furent

Second genre ; il contient sept malades , favoir :

encore une demi-heure tous deux couchés par terre à se chamailler ; mais l'homme dont la louve continuoit de déchirer le visage avec ses pattes , tout mouillé de son propre sang & de celui de la bête , fut obligé de la lâcher ; & celle-ci , continuant de perdre toujours son sang par la plaie , se retira , & alla mourir à un coup de pistolet loin du champ de bataille , près d'un ruisseau. Il faut remarquer que le sang que la louve répandit & qui pénétra dans les chairs du couvreur , étoit si noir & si adhérent , que l'on fut plus de quinze jours à le pouvoir déterger avec de l'eau chaude , du vin & de l'eau-de-vie favonnée , & qu'on ne put l'emporter qu'avec la peau des parties.

La louve avoit blessé sept personnes au village de Vaux. De ces sept , deux sont mortes de leurs blessures , trois avoient eu le visage déchiré. A Jussi elle étrangla une femme & mordit quatre autres personnes , dont l'une , qui est morte depuis , fut blessée en quatre endroits au visage. A Sainte'Ruffine elle mordit une femme au bras & à la main ; & en sortant de ce village , elle déchira tout le gras de la jambe d'un homme qui a pensé mourir de la seule blessure : enfin elle attaqua Claude le Roi , près de Longeau. Quelques semaines après le traitement , il en est mort trois , favoir , Paul-Nicolas Vieillard , qui a eu le délire , quelque temps seulement avant de mourir ; Marguerite Arquel , dont la mort a été inopinée & surprenante ; & Claude Bodson , qui périt avec tous les symptômes de la rage , le cinquante-deuxième jour de ses blessures. *Voyez Ravelly , pag. 4 , 5 , 6 , &c. Voyez aussi dans la Lettre de M. Jacques Odoardi , Recherches sur la Rage , pag. 360 & suiv. quelques exemples de personnes guéries , quoique mordues à la face ; & Horstius , lib. 7 , de Morb. contag. & malign. obs. 23.*

1^o. Jean - Baptiste Cailleux , de Senlis ;

2^o. Nicolas Dreux , de Senlis ;

3^o. M. Gravan , de Senlis ;

4^o. La femme de Jacques-François Brié , de Senlis ;

5^o. Pauline-Claude Dumont , de Villers Saint-Frambourg ;

6^o. Julie-Rose , femme Rougemont , de Villers Saint-Frambourg ;

7^o. Jeanne Bosquillon , de Villers Saint-Frambourg.

Deuxième classe ; elle est composée de cinq malades , savoir :

1^o. M. de Bray , de Senlis ;

2^o. Jacotin , de Villers Saint-Frambourg ;

3^o. Jean-Baptiste Foucault , de Villers Saint-Frambourg ;

4^o. Antoine le Fèvre , de Senlis ;

5^o. M^{me}. Laurent , de Senlis.

On suivra dans l'exposé des journaux l'ordre des malades tel qu'il vient d'être présenté.

Il faut s'attendre que la conduite que nous avons tenue fera critiquée , peut-être par les mêmes gens qui trouvoient ridicule que l'on fît quelques remèdes à des personnes mordues par un chien dont on n'avoit pu constater

la rage. Nous ne perdrons pas notre temps à leur répondre ; mais nous devons prévenir deux objections que l'on pourroit nous faire.

La première est qu'on auroit pu faire précéder quelques remèdes préparatoires avant d'en venir aux frictions.

La seconde, qu'on auroit pu employer une plus grande quantité de mercure.

Nous répondons à la première objection, qu'il a fallu attaquer brusquement.

1°. Parce que l'on ignoroit le temps que l'on avoit devant soi, & que l'hydrophobie se déclarant quelquefois très-promptement après la morsure, il étoit nécessaire de gagner le mal de vitesse, & d'administrer avec célérité, même sans préparation, le mercure, qui depuis 1733 est regardé comme le prophylactique le plus puissant contre cette maladie (a).

(a) L'ouvrage de Default fut imprimé à Bordeaux en 1733, à Paris en 1734, puis en 1738. Ravelly, Médecin stipendié de la ville de Metz, est certainement le premier qui ait proposé l'usage interne des préparations mercurielles contre la rage.

20. Parce que les morsures ayant été faites le 27 janvier au matin, tous

Page 168 de son ouvrage, il vante le remède suivant.

Prenez vingt grains d'antimoine diaphorétique, dix grains de cinnabre d'antimoine, douze grains de sel volatil de corne de cerf, & cinq grains de camphre : faites-en un bol, & donnez-le au malade. Réitérez-le souvent, avec les conditions & les précautions que j'ai dit de garder.

Un peu plus haut, à la même page 168, après avoir conseillé l'usage de la thériaque diateffaron, il dit ; on doit se purger tous les huit jours avec des pilules mercurielles.

Et page 181, il s'exprime de la manière suivante :

La seconde chose à dire, c'est du mercure ; car, comme nous savons qu'il est presque le seul spécifique, ou du moins le plus certain de tous les remèdes contre la vérole, dont le venin est atrabilaire, on ne doit pas hésiter de le donner dans la rage. La question est, si la voie de la salivation est plus utile qu'une autre. Je dis que, comme il faut disposer les humeurs par les bains pour les rendre fluides & exalter le venin qui est fixe & fort lent, il seroit à craindre que ces bains n'exaltassent le venin de la rage & ne le missent en action, sans le corriger, comme pourroient faire les sudorifiques & les diurétiques qui le subtilisent en le tempérant. Or, pour peu que ce venin soit en action, il est bien difficile de le guérir. Il faut toujours en prévenir le mouvement, car il est de la nature de ces cancers qu'aucun remède ne peut arrêter, ni adoucir. Ainsi il vaut mieux donner le mercure sans procurer la salivation, pourvu qu'on en prenne une suffisante quantité.

Prenez donc douze ou quinze grains de mercure doux, ou bien dix à douze de cinnabre d'antimoine, qui est encore ici meilleur, à cause de son soufre

les malades n'ont été réunis dans les hôpitaux que le trois de février, que

précipitant & anodin, douze grains de poudre d'yeux d'écrevisses, ou bien de coquilles de mer, cinq grains de sel volatil de succin ou karabé; faites-en un bol avec quelque conserve ou sirop, & donnez tous les matins à jeun. Il faut purger au commencement de ce remède, & tous les sept à huit jours pendant son usage, qui doit être de quelques semaines. Le purgatif plus propre sont les pilules mercurielles. Il est bon de faire agir quelquefois le remède par la transpiration, avec douze à quinze grains d'antimoine diaphorétique qui précipite si sûrement tous les acides impurs & venimeux dans l'habitude du corps. Si l'on craignoit la salivation dans le long usage du mercure, il faut prendre dans un bouillon, ou dans la tisane quinze à vingt grains de sel de tartre qui l'empêche, & l'arrête même dans sa plus grande force. La quantité de mercure ne doit rebuter personne, puisqu'on peut la diminuer, selon l'effet qu'elle peut produire; & ce seroit un fort petit mal que la salivation, si elle en arrivoit. Mais pour éviter toutes ces craintes, servons-nous de cette décoction qui est si commune & si salutaire aux maux les plus terribles & les plus pressans.

Prenez quatre onces de bois de gayac, deux onces de son écorce, trois onces de salsepareille, & une once & demie de bois de sassafras: il faut râper & concasser ces bois. Prenez encore une livre de vis-argent, & une livre d'Antimoine cru concassé, que vous mettrez tous deux à part dans un linge noué; faites infuser le tout pendant vingt-quatre heures dans dix pintes d'eau, & faites-le bouillir jusqu'à la diminution des deux tiers. Il faut prendre cinq à six onces de cette décoction le matin dans le lit, & une heure ou deux après se provoquer la sueur. On fera encore

le traitement n'a été commencé sur dix que le sixième jour de l'accident,

bouillir dix ou douze pintes d'eau sur les mêmes drogues, jusqu'à la diminution d'un tiers, pour la tisane ordinaire, y ajoutant sur la fin quelques raisins de Corinthe, un peu de réglisse & de coriandre. On doit être saigné & purgé avant de prendre ce remède, qu'il faut continuer quarante à cinquante jours, & le rendre purgatif une fois la semaine, avec une demi-once de séné en infusion dans un grand verre de la tisane ordinaire.

Il ne faut pas s'imaginer que ce remède qu'on ne donne presque que pour la vérole, ne soit propre qu'à cette maladie; c'est au contraire une *panacée*, s'il y en a dans la médecine, pour les maladies les plus longues & les plus dangereuses.

Après Ravelly vinrent Tavvry, Astruc, qui conseillèrent l'usage du mercure. Robert James, qui en 1731 fit sur des chiens ses premières expériences avec le turbith minéral, qu'il donna ensuite à différentes personnes mordues par des chiens enragés, en 1733, 1734, 1735. En 1744, M. Bertrand, de Marseille, employa le même remède; il fut suivi par M. Bouillet, de Beziers, &c. &c. Mais M. Default est celui qui a le premier employé les frictions mercurielles contre la rage; il fit ses expériences en 1730 & 1731, & son ouvrage fut approuvé par *Nicolas Andry*, le 5 février 1732. La dissertation d'André Cantwei n'a paru qu'en 1737. Le frere du Choiseul n'a employé les frictions qu'en 1749, & d'après Default. Ses observations n'ont été connues qu'en 1756, & alors on connoissoit depuis peu celles de M. Darluc. Ce n'est donc que depuis la publication des observations de M. Default, qu'on a administré les frictions, soit à Paris, soit dans les autres villes de l'Europe; & cette méthode n'est connue que depuis 48 ans.

& n'a pu être pratiqué sur deux que le huitième jour (a). Or, il y avoit à craindre qu'en perdant du temps aux préparations, les accidens ne se déclaraient avant d'avoir commencé le traitement principal.

Nous répondrons à la seconde objection, qu'on auroit pu donner une plus grande quantité de mercure, si on eût administré les bains comme il avoit été décidé. Mais le grand froid, l'indocilité des malades que nous avions à traiter, nous força bientôt d'y renoncer. De plus, la boisson de rhue, de feuilles d'oranger, de zeste de citron, augmentoit par son action tonique les effets du mercure, qui auroient pu devenir funestes, si on l'eût porté à la dose employée ordinairement, lorsque l'on fait usage des délayans & des adoucif-

Quant à quelques préparations mercurielles employées extérieurement pour panser les plaies, on fait que *Julien Paulmier, Jean Bauhin, Arnold Weickard, Guillaume Fabrice, Mathiole, Ravelly* p. 190, &c. &c. en ont conseillé l'usage.

(a) Deux malades sont entrés à l'hôtel-Dieu le 27, deux à la Charité le 30; des huit restans qui ont été reçus, soit à la Charité, soit à l'hôtel-Dieu, cinq sont entrés le 31 au soir; Catherine Champion, femme de Pierre Bosquillon, le premier de février, & deux le 3.

fans. On verra d'ailleurs par les observations qui suivent, que plusieurs de ceux qui ont reçu le moins de frictions ont été tourmentés par la salivation.

M. de Lalouette est resté à Senlis depuis le premier de février jusqu'au 9 de mars, temps où des affaires l'ayant obligé de revenir à Paris, il a été remplacé par M. Thouret jusqu'au dix-huit du même mois; il y est retourné le 26, aussitôt qu'il fut instruit de l'attaque survenue à Gervais Briquet.

Après ces réflexions, nous allons exposer l'historique du traitement pratiqué, soit sur les cinq malades qui sont morts d'hydrophobie, ou d'autres maladies, soit sur les dix qui jouissent jusqu'à présent d'une santé parfaite.

Nous n'avons rien changé dans les journaux de M. de Lalouette, & nous les publions tels qu'il les a rédigés.



PREMIÈRE CLASSE.

*Des Malades qui ont été mordus
à nu.*

Ier. GENRE DE LA Ire. CLASSE.

*Des Malades qui ont été mordus
au visage.*

Ire. OBSERVATION.

LA nommée Catherine Champion, femme Bosquillon, du village de Villers Saint-Frambourg, âgée de cinquante-cinq ans, étoit plus grasse que maigre, d'une petite stature, foible, lente, d'un caractère sombre & triste, naturellement affectée de la plus noire mélancolie; elle avoit toujours de l'humeur, & répondoit à peine aux questions qu'on lui faisoit. Cette femme étoit incommodée depuis nombre d'années d'un asthme humide qui ne lui laissoit jamais la liberté de respirer; elle éprouvoit quelquefois des accès pendant lesquels elle étoit prête à suffoquer. En tout temps elle n'expecto-
roit qu'avec la plus grande difficulté.
Lorsqu'elle

Lorsqu'elle fut visitée le 3 janvier au soir, on lui trouva deux déchirures d'un travers de doigt de longueur, au dessus de la commissure gauche de la lèvre, une déchirure à la lèvre inférieure, une autre d'un pouce de longueur qui pénétrait dans la bouche à la partie inférieure & moyenne de la mâchoire inférieure du même côté. Du côté droit elle avoit une autre déchirure de la longueur de plus de deux pouces, commençant à l'aile du nez, perçant la joue de part en part, de manière qu'on pouvoit passer aisément deux doigts dans sa bouche, & allant, en décrivant une portion de cercle, se terminer jusqu'à un travers de doigt au bord de la commissure droite de la bouche; elle avoit en outre plusieurs piquures sèches à la partie externe de la main droite; elle avoit une déchirure transversale de deux pouces de long à la partie externe du même poignet, une autre un peu plus petite plus haut, & une troisième à la partie externe de la main gauche.

Immédiatement après avoir été ainsi déchirée, le chirurgien de l'endroit rapprocha les bords des plaies de la face, &, pour mieux les contenir,

B

il y fit plusieurs points de future.

La malade arriva à l'hôtel-Dieu le 31 janvier au soir, quatre jours après son accident; nous crûmes avec raison, M. le Prieur de la Charité & moi, que la chose la plus pressante étoit de rouvrir toutes ses plaies; elles furent toutes ébarbées, & on les pansa avec des fétons & des plumaceaux imbibés d'eau de Luce. Pendant la nuit cette femme dormit peu; la fièvre fut médiocre le lendemain, & les bords des plaies commencèrent à s'enflammer. On lui fit une friction de deux gros de pommade mercurielle; elle prit le bol antispasmodique, & deux lavemens; on continua le même pansement, & on fit une friction locale sur la main. Le soir la fièvre devint plus forte, & la malade eut trois évacuations dans la journée. La nuit suivante fut meilleure, & la fièvre diminua; les plaies commencèrent à suppurer, on fit le même pansement; vers le soir la fièvre augmenta un peu. Le même état continua le troisième jour du traitement; le soir la fièvre augmenta encore, les plaies suppurèrent peu, & la totalité du visage se gonfla. La fièvre diminua le quatrième au matin; les bords

des plaies étoient dures ; le côté droit suppurait très-peu , le gauche suppurait davantage ; elle eut tous les jours une ou deux évacuations , jusqu'au 5 où elle n'en eut pas , & où les urines furent très-abondantes. On lui continua tous les jours les frictions à la dose de deux gros , le bol à dose entière , & deux lavemens ; la fièvre étoit très-diminuée , le sommeil assez bon ; & le 5 les plaies , qui commençoient à suppurer , avoient procuré du dégorge-ment au visage ; la langue alors commença à se charger. La nuit du 5 au 6 fut peu tranquille , & la malade éprouva des coliques ; il y avoit le matin peu de fièvre , mais un peu de chaleur & de la disposition à la moiteur : je lui fis donner un lavement émoullient ; je ne prescrivis que demi-dose du bol , mais j'insistai sur la friction qui fut encore de deux gros ; elle eut dans la journée plusieurs petites évacuations accompagnées de coliques , & qui lui durèrent jusqu'au 8 ; les urines furent peu abondantes. Je fis prendre pendant ce temps des lavemens émoulliens , & une tisane faite avec le riz , la gomme arabique , édulcorée avec le sucre , & par pinte j'y

B ij

28 *Traitement de la Rage ,*

ajoutai demi-once de sirop diacode , & j'y fis infuser une pincée de feuilles de rhue. Le 8 , voyant que les coliques continuoient , je réduisis la friction à un gros , & je continuai à ne donner que demi-dose du bol ; la malade n'avoit pas dormi , la langue étoit chargée , les évacuations avoient été très-fréquentes , & le pouls étoit vif. Le 9 la malade n'avoit évacué qu'une fois dans la nuit , & avoit assez bien dormi ; les coliques avoient cessé , les gencives étoient échauffées , le pouls étoit dur & fiévreux , & pendant la nuit elle eut trois selles accompagnées de quelques coliques. Le 10 elle reçut encore sa friction ; alors on s'apperçut de quelques aphthes dans l'intérieur des joues , les gencives étoient gorgées , & les matières qu'elle rendoit étoient glaireuses ; je fis suspendre les frictions. Le 11 au matin , le pouls étoit fiévreux ; la malade avoit eu trois selles pendant la nuit ; elle avoit senti un frémissement avec chaleur dans les doigts & les poignets , que je trouvai dans un état de rétraction violente qui ne leur permettoit aucun mouvement. Je lui fis prendre huit grains de musc , quatre grains de camphre , & quatre gouttes

de laudanum ; peu de temps après le mouvement revint , mais à la suite de douleurs très-aiguës. Dans la journée elle eut une évacuation , éprouva un mal-aïse considérable , & s'abandonna à la tristesse la plus grande ; elle ne se plaignoit plus de coliques ; le pouls étoit fiévreux & irrégulier. La saleté de la langue , les aphtes , & l'humidité surabondante de la bouche , m'engagèrent à lui faire prendre un mino-ratif composé de deux onces de manne, de deux onces de casse en bâton , & de six gros de sirop de noirprun que je prescrivis pour le lendemain 12 ; cinq heures après l'avoir pris , la malade n'avoit pas encore évacué : on lui donna un lavement qui détermina quatre selles ; elle avoit peu dormi , & le pouls étoit toujours le même : le soir il devint plus petit & plus concentré ; je lui fis prendre un bain de pieds , & elle eut encore deux évacuations par l'effet d'un second lavement. Le 13 , le pouls qui étoit encore concentré & petit , devint plus dur ; la malade avoit mal dormi ; elle avoit senti pendant la nuit un frémissement universel , & ses mains s'étoient encore roidies ainsi que ses pieds ; elle

éprouva plusieurs fois dans le jour le même frémissement, & ses mains, qui avoient repris le mouvement le matin, s'étoient roidies à plusieurs reprises dans la matinée : on la mit dans le bain, où elle resta près de deux heures. Les frémissemens devinrent moindres ; vers le soir le pouls étoit plus réglé, l'état de la malade parut meilleur, & elle n'eut pas d'évacuation. Regardant ces accidens comme des signes précurseurs de l'hydrophobie, je résolus d'employer la poudre de Dower : cette poudre est un mélange de deux onces de tartre vitriolé, de deux gros d'opium pur, & de deux gros d'ipécacuanha, dont on donne dans les accès demi-gros toutes les trois heures : l'opium y entre à la dose de près de quatre grains sur chaque demi-gros. Je n'osai pas la prescrire à la dose indiquée ; j'en fis prendre douze grains seulement le soir ; elle procura des nausées qui furent suivies d'un vomissement, après lequel la malade s'endormit. La nuit du 13 au 14 fut assez calme ; le matin le pouls étoit comme la veille au soir ; elle avoit encore éprouvé des frémissemens, mais plus légers ; il n'y avoit pas eu d'évacua-

tions; elle prit un lavement, après l'effet duquel elle se mit au bain où elle resta deux heures.

Les coliques ayant cessé & les évacuations étant modérées, je pensai après trois jours de repos pouvoir recommencer les frictions; j'en fis donner une de deux gros, & le soir je prescrivis douze grains de la poudre de Dower: cette dose fit encore vomir la malade, & elle rendit un ver de six pouces au moins de longueur; elle dormit la nuit suivante. Le pouls étoit peu fiévreux le 15 au matin, & elle passa la journée assez bien; elle reçut une friction de deux gros, & le soir elle prit le bol. Le 16 la journée fut assez bonne, elle avoit bien dormi; elle prit encore son bol, & reçut sa friction; pendant ces deux jours elle n'eut point d'évacuations, mais elle ressentit quelques nausées, & une légère salivation se déclara; le pouls étoit bon. Le 17 il devint dur & enfoncé, & son asthme commença à la gêner plus qu'il n'avoit fait depuis le traitement. Le 18 elle eut une mauvaise nuit; le pouls devint plus dur, plus enfoncé, & l'oppression augmenta; elle ressentit un frémissement interne.

Le même état continua le lendemain, elle eut une évacuation, les urines furent abondantes, & la salivation continuoit. Le 20, à ma visite du matin, je trouvai la malade avec une oppression des plus violentes, le pouls vacillant, intermittent, à peine sensible, & une sueur universelle; les membres étoient devenus roides depuis 6 heures du matin, après un frémissement général; les yeux étoient convulsifs, à peine pouvoit-elle expectorer, & elle faisoit alors des efforts considérables accompagnés de suffocation. Je prescrivis une potion composée d'eau de mélisse ℥ ij, d'eau de fleurs d'oranges & d'eau de canelle simple, de chaque ℥ j, de liqueur d'Hoffman ℥ j, d'oxymel scillitique & de sirop de noirprun, de chaque ℥ ℞.; cette potion ranima le pouls. Je lui fis prendre un bain de jambes, ce qui parut diminuer la roideur des extrémités: les convulsions des yeux cessèrent alors; mais l'oppression étoit toujours violente, sans expectoration, avec des nausées; je prescrivis quatre bols, composés chacun de deux grains d'assa-fœtida, & d'autant de coraline de Corse, à prendre d'heure en heure, & une déco-

tion de coraline à la dose d'un gros & demi, sur une chopine d'eau acidulée avec le sirop de vinaigre : la malade eut trois évacuations dans l'après-midi, & tous les accidens disparurent, à l'exception de l'oppression qui continua, mais avec moins de violence. Le 21 le pouls étoit meilleur, les jambes étoient redevenues un peu roides ; la malade avoit évacué dix fois pendant la nuit, & avoit un peu somméillé. Les plaies, un peu avant qu'elle eût été prise d'accès d'asthme, suppuoient moins, quelques moyens que l'on employât pour exciter la suppuration : on lui appliqua un vésicatoire à chaque bras, après lui avoir fait prendre un bain des extrémités inférieures ; l'oppression étoit toujours très-forte. Le soir elle se sentit beaucoup mieux, & elle dormit plusieurs heures dans l'après-midi : j'avois prescrit les mêmes bols & la même potion rendue plus laxative par une plus grande quantité de sirop de noirprun ; mais la malade ne voulut pas se prêter à prendre ni l'un ni l'autre de ces remèdes, & elle n'évacua pas ce jour-là. Le 22 le pouls étoit plus tranquille ; la potion qu'elle avoit prise dès le matin lui avoit procuré une éva-

34 *Traitement de la Rage,*

cuation, & les vésicatoires avoient pris ; la langue étoit très-chargée, & la salivation, quoique médiocre, continuoit : elle prit un demi-bain : je lui prescrivis pour le lendemain une purgation composée de manne ℥ ij, de sirop de noirprun ℥ j, de follicules de féné ℥ j, dans une décoction de quatre onces de casse en bâton. La nuit du 22 au 23 fut agitée ; le matin la respiration étoit encore pénible, le pouls étoit gêné ; elle avoit éprouvé des frémissemens dans le dos, dans les mains & dans les jambes, auxquels avoit succédé la roideur des extrémités, qui se termina par une sensation très-douloureuse. Ces symptômes étoient cessés, mais la langue étoit très-chargée, & la salivation continuoit. La purgation produisit quatre selles & un meilleur état.

Le lendemain 24, le pouls étoit foible, la malade avoit un peu dormi ; mais elle avoit éprouvé un frémissement universel : je lui fis prendre un lavement avec quatre onces de miel mercurial, qui produisit deux évacuations, lesquelles furent suivies de calme ; & en même temps je prescrivis l'usage de la gelée, que je préfèrai aux

potages dont la malade avoit fait usage, toutes les fois que les accidens multipliés qu'elle éprouvoit ne s'y étoient pas opposés ; j'ordonnai aussi quelques cuillerées de vin de Rota , dont la malade prit avec plaisir : la langue étoit toujours très-chargée. La nuit du 24 au 25 fut peu tranquille ; le pouls étoit assez mou , foible , la langue étoit dans le même état ; la malade éprouvoit des nausées & étoit fort agitée ; son oppression habituelle m'empêcha de lui administrer un vomitif : je lui prescrivis le même minoratif qu'elle avoit pris le 23 ; peu de temps après l'avoir pris, elle but un verre de tisane. Cette purgation produisit neuf selles sans coliques ; elle ne voulut pas boire pendant l'effet du purgatif, afin, disoit-elle, d'en faciliter l'action. A trois heures de l'après-midi, lui ayant présenté de la boisson, (c'étoit le trentième jour de sa morsure,) elle me dit d'un ton très-affirmatif qu'elle ne pouvoit pas boire, mais que ce n'étoit pas par mauvaise volonté. A l'aspect de la boisson que je lui présentai, ses yeux s'allumèrent, & la parole devint brève & décidée ; s'étant cependant rendue à mes instances, elle but. La déglutition

étoit très-difficile, & en même temps la respiration pénible & entrecoupée; le pouls étoit très-foible: j'ordonnai douze grains de poudre de Dower, & autant de musc, à prendre en une dose. Les symptômes ont été bien plus marqués vers les six heures, lorsqu'on lui présenta ce mélange délayé dans une cuillerée d'eau de fleurs d'oranges. Comme elle étoit dans la même salle que les autres femmes mordues, nous craignîmes qu'elles ne s'apperçussent du genre de maladie dont elle étoit atteinte, & nous prîmes sur le champ le parti de la transporter dans un endroit où elle fût seule: on l'enveloppa dans des couvertures, & on la plaça sur un fauteuil pour pouvoir la porter plus facilement. Il falloit traverser une cour, & il avoit neigé. A l'aspect de la neige, quoiqu'il fût nuit, elle poussa un cri, & se couvrit la tête de ses couvertures. Aussi-tôt après qu'elle fut transportée, les symptômes augmentèrent encore, & la vue d'une cuillerée d'eau qu'on lui présenta, lui occasionna des mouvements spasmodiques dans les mains; le pouls étoit petit & ferré: on sentoit au toucher un frémissement sensible dans la peau des bras,

& une tension dans les muscles ; elle pouffoit des gémiffemens plaintifs & entrecoupés, se plaignoit d'un resserrement à la gorge & au creux de l'estomac, d'une chaleur interne considérable, & faisoit des efforts pour vomir. Vers 9 heures elle prit une seconde dose de la même poudre ; tous ces accidens augmentèrent sensiblement. Vers les 11 heures du soir elle pouffa un cri, entra en convulsion, & dit que tout son corps se roidissoit en entendant le bruit de l'eau que l'on versoit dans un bassin à l'extrémité de la chambre. Je lui fis prendre une troisième dose de la poudre, que je portai à 18 grains. Vers minuit, en me retirant, je l'engageai à boire, & je recommandai aux gardes de lui en présenter pour l'y déterminer. Cette idée seule lui fit pousser des cris, la fit entrer en convulsions, & elle m'assura d'une voix très-entrecoupée qu'elle ne pourroit pas boire, mais qu'elle s'efforceroit. Le pouls étoit foible & convulsif ; on lui fit prendre une pareille dose de poudre à trois heures, & une autre à cinq heures ; ces deux doses ne lui procurèrent aucun calme, & les mêmes accidens persévérèrent. Le pouls étoit un peu plus fort & plus réglé.

Les symptômes hydrophobiques affectant les parties de la déglutition d'une manière très-marquée, & la malade s'étant plaint dans le commencement d'un resserrement à la région de l'estomac, je lui fis appliquer un emplâtre vésicatoire en forme de collier autour du cou, & un autre à la région épigastrique. J'ordonnai en même temps un bain de vapeurs; elle le soutint pendant une demi-heure, mais l'agitation continuelle dans laquelle elle étoit, & le froid qu'elle ressentit, me déterminèrent à l'en faire retirer. Je la fis coucher aussitôt dans son lit, parfumé de baies de genièvre: je lui fis avaler en même temps une mixture faite avec d'eau de fleurs d'oranges ℥ ij, de sirop ℥ ij, d'esprit volatil aromatique huileux, 30 gouttes: la déglutition étoit aussi difficile. Quelques minutes après, la malade me dit que ce que je lui avois donné l'avoit soulagée, mais elle ne put me dire quel étoit le genre de soulagement qu'elle éprouvoit; elle ne sua pas: vers les sept heures du matin le pouls étoit foible, & elle eut quelques minutes de sommeil; une heure & demie après, son état étoit plus violent, elle avoit la même hor-

reur du liquide & une chaleur interne considérable ; le pouls étoit plus fort , & convulsif ; elle ne cessoit de parler en conservant toute sa raison : on lui donna encore une prise de poudre de Dower , qui ne lui procura aucun mieux ; elle en prit une dose de demi-gros à 11 heures : son état étoit le même , mais la déglutition étoit presque impossible. Pour mieux exprimer ce que cette femme éprouvoit , je me servirai des mêmes expressions. Comme elle parloit toujours sans aucune intermission , elle interrompoit subitement le sens de ce qu'elle disoit , & elle annonçoit qu'elle sentoit venir une *volée* ; elle continuoit à parler , & deux minutes après , elle pouffoit des gémissemens entrecoupés de sanglots , & elle étoit prise de quelques convulsions ; pour lors son regard devenoit égaré elle vouloit parler avec vivacité , & sa parole étoit entrecoupée , sa respiration gênée , & cet état duroit un quart-d'heure , pour recommencer après un quart-d'heure tout au plus de repos. En lui demandant comment elle s'apercevoit qu'elle alloit avoir un accès , elle répondoit qu'elle sentoit quelque chose courir , monter , & descendre

dans différentes parties de son corps : cet état devint de plus en plus violent. Le pouls vers les trois heures étoit plus fort ; mais il faut observer qu'il n'avoit de consistance sous le doigt que dans les momens de calme , car autrement il étoit petit , mou , vacillant , irrégulier , quelquefois intermittent. En même temps la sensibilité de tout le corps augmenta , & tout ce qui l'excitoit réveilloit les convulsions. L'impression de l'air sur ses bras en les mettant hors du lit , lui en occasionnoit. Je lui fis encore prendre une dose de demi-gros de poudre : vers les six heures l'accès devint très-violent : elle pouffoit des cris ; les convulsions ne la quittoient pas ; elle éprouvoit de la suffocation , la respiration étoit empêchée par les sanglots fréquens : elle prit encore un demi-gros de poudre , à laquelle j'ajoutai 8 grains de musc ; quoique la déglutition fût alors plus facile , la malade paroissoit éprouver la même difficulté par le tremblement , la suffocation , & un regard plus allumé , lorsque l'on approchoit quelque liquide : elle commença à cracher de la salive écumeuse ; le crachement étoit peu abondant , mais fréquent , & très-souvent

elle ôtoit la salive avec ses doigts. Vers les dix heures son pouls devint plus fort , plus régulier ; la sensibilité au contact , ou au courant d'air , étoit la même , ainsi que le crachement qui étoit très-fréquent. Dans ce moment la vue se perdit ; elle se mit à son séant sur son lit , & dit , *qu'elle sentoit bien que ses yeux étoient dérangés , & qu'ils lui pointoient dans la tête.* A mesure que cet état augmentoit , le moral de cette femme éprouvoit des changemens : on peut se rappeler qu'elle étoit triste , taciturne & de mauvaise humeur ; à mesure que sa maladie acquéroit plus d'intensité , & que son état étoit plus fâcheux , elle devenoit plus affectueuse , tous ses sentimens étoient doux , tendres , & portés à la reconnaissance : son esprit paroissoit plus vif , à mesure que ses sensations l'étoient davantage : sa mémoire lui rappeloit des faits qui , autrefois , avoient excité sa sensibilité ; & elle jouissoit de la présence d'esprit la plus parfaite (a).

(a) Elle ne m'a jamais témoigné avoir la moindre inquiétude sur le genre de maladie qu'elle éprouvoit ; elle m'a toujours assuré que son asthme étoit la cause de ses douleurs ; elle regardoit le crachement qu'elle avoit com-

L'état de cécité dura moins d'une demi-heure , pendant lequel temps l'axe de la vue étoit dérangé , & après lequel elle vit clair , auffi bien qu'à l'ordinaire. L'horreur du liquide à cette époque parut moins forte ; je dis parut , parce que je ne puis affirmer qu'elle le

me une expectoration falutaire. On pourroit cependant préfumer qu'elle eut quelques foupçons fur fon état , d'après ce qu'elle dit à M. Duval , Médecin : je vais le rapporter pour ne rien omettre , quoique je n'en aye eu connoiffance qu'après la mort de cette femme.

Douze heures avant fa mort , elle dit à M. Duval : *Monfieur , venez que je vous explique ce qu'il faudroit pour me guérir. Il faudroit me mettre dans une cage où il n'y eût ni air , ni jour , & me donner de la nourriture.* Le même foir , M. Duval voulut lui tâter le pouls , & l'ayant un peu découverte , elle s'écria : *Ah ! Monfieur , recouvrez-moi donc , regardez comme cela me met , comme cela me fait trembler tout le corps.* Elle lui dit auffi qu'elle fentoit qu'elle avoit les yeux & la bouche de travers , qu'elle n'avoit jamais été dans cet état , qu'elle avoit été incommodée de fon afthme , mais qu'elle s'appercevoit bien que ce n'étoit pas fon afthme qui la tourmentoit ; & elle ajouta qu'elle brûloit , qu'elle avoit le feu dans le corps. Le Médecin lui dit qu'il falloit boire pour éteindre ce feu ; & elle répondit : *Je fens bien que j'ai besoin de boire , mais je ne le puis pas.* Il lui verfa à boire du pied de fon lit , & elle fe mit à crier : *Ah ! ah ! feulement de vous voir verfer , voyez comme cela me met.* Elle éprouvoit dans ce moment un fpafme général. Peu après elle lui dit : *Remettez-vous du côté de la porte , Monfieur , afin que je ne fente pas tant d'air.*

fût effectivement ; car alors il y avoit un tel dérangement dans l'économie animale , & il y avoit une telle confusion de sensations , qu'il n'est pas extraordinaire que la vue d'un liquide ne l'affectât plus autant : elle sentoit , à ce qu'elle disoit , des flammes courir le long de son dos & de son ventre ; au point qu'elle se persuadoit qu'il y en avoit effectivement , & elle exigea que je la touchasse afin que j'en fusse moi-même persuadé ; elle demandoit à chaque instant à boire avec précipitation & beaucoup de véhémence , pour se rafraîchir la bouche , & elle avaloit assez facilement : à cet instant le pouls étoit plus fort , & elle avoit une sueur onctueuse. Cet état violent a toujours continué le même. A une heure du matin , après avoir pris une prise de poudre , ses dents se ferrèrent , & elle refusa la boisson ; les accès devinrent encore plus violens , mais la tête n'étoit plus aussi présente. A 4 heures du matin elle perdit tout mouvement & toute connoissance , & resta dans cet état jusqu'à 8 heures du matin qu'elle mourut.

L'extérieur du cadavre de cette femme ne nous a rien présenté de particu-

lier, si ce n'est de fortes phlyctènes autour du cou, & à la région épigastrique, qui étoient l'effet des emplâtres vésicatoires qui avoient été placés sur ces parties. Après avoir coupé la peau & les muscles, en suivant le bord interne de la mâchoire inférieure, & après avoir disséqué les parties latérales du cou, nous avons enlevé le sternum & les cartilages des côtes, & avons ouvert ensuite les muscles du bas-ventre, pour examiner 1°. les organes de la déglutition, 2°. ceux de la respiration; 3°. ceux de la digestion; & nous avons observé ce qui suit :

La langue & l'arrière-bouche étoient sèches, & il n'y avoit aucun signe de phlogose dans ces parties; les muscles du pharynx ne donnoient non plus aucun signe d'inflammation; l'œsophage étoit dans son état naturel; le larynx étoit sain, ainsi que la trachée-artère, qui contenoit, sur-tout vers son extrémité inférieure, un peu de mousse, laquelle étoit plus abondante vers les divisions des bronches. La partie membraneuse qui unit les anneaux cartilagineux, étoit un peu plus rouge qu'elle n'a coutume de l'être.

La cavité de la poitrine ne conte-

noit aucune sérosité ; le poumon gauche étoit dans l'état naturel , le droit un peu flétri , adhérent à la plèvre par sa partie latérale inférieure , & au diaphragme par sa partie inférieure : leur couleur & leur consistance étoient dans l'état naturel. L'ouverture de la veine cave & des veines axillaires , a fourni beaucoup d'un sang très-fluide & très-noir ; le péricarde ne contenoit aucune sérosité ; le cœur paroissoit dans son état naturel. En ouvrant l'œsophage nous sommes parvenus à la cavité de l'estomac , à la membrane interne duquel nous avons observé , du côté de sa grande courbure & vers son fond , plusieurs points de phlogose ; nous en avons aussi observé plusieurs , mais médiocres , dans les intestins grêles. Le cœcum & le rectum étoient considérablement distendus par des vents ; les intestins ne contenoient aucune matière fécale.

Le foie ne nous a présenté aucun phénomène particulier , ni pour sa consistance , ni pour sa couleur. La vésicule du fiel n'étoit ni plus pleine , ni plus distendue que de coutume ; la bile a paru d'une consistance très-fluide , mais de couleur ordinaire ; la rate étoit

très-petite, & tous les autres viscères étoient dans leur état naturel ; la cavité du bas-ventre ne contenoit non plus aucune sérosité.

L'ouverture de la tête nous a présenté la dure-mère & les sinus très-remplis de sang ; la surface externe du cerveau, & la pie-mère, étoient couvertes de vaisseaux sanguins très-distendus ; la substance du cerveau étoit très-ferme & gorgée de sang ; les plexus choroïdes en étoient aussi remplis ; les ventricules du cerveau ne contenoient non plus aucune sérosité ; le cervelet offroit aussi les mêmes indices d'engorgement.

II^e. O B S E R V A T I O N.

Le nommé Jean-Rieul Barnabé Trepin, enfant âgé de cinq ans, petit, mais fort, très-colère, très-obstiné, pleurant presque toujours, & poussant des cris affreux à la moindre contrariété, avoit été terrassé, & mordu au visage ; il avoit au front, 1^o. huit ou dix marques de dents, qui étoient sèches ; 2^o. une déchirure d'un travers de doigt de longueur, à la paupière supérieure gauche, au dessous de l'or-

bite ; 3°. deux morsures à la tempe gauche ; 4°. une contusion au dessous de l'œil ; 5°. trois morsures à la partie externe de la main gauche ; 6°. une morsure à la partie interne de la même main.

Cet enfant n'entra à l'hôpital de la Charité que le 3 février, huit jours après avoir été mordu. Notre premier soin fut de faire appliquer un emplâtre vésicatoire sur le front & sur les plaies des mains, qui étoient presque fermées, & de faire suppurer celles qui ne l'étoient pas encore. Le vésicatoire produisit l'effet qu'on en avoit attendu ; le pouls étoit bon ; je prescrivis un demi-gros de pommade mercurielle en frictions, 12 grains de la masse du bol, un lavement, & la tisane de rhue ; (il n'a jamais voulu prendre ni tisane, ni lavement, ni bol, quelques moyens que l'on ait employés pour l'y déterminer.) Il dormit bien le premier & le second jour du traitement ; les plaies commencèrent alors à suppurer, & la suppuration étoit louable. Le soir le pouls devint plus fréquent, il fut ensuite plus dur & plus vif, jusqu'au sixième jour. Après avoir essayé plusieurs boissons, il consentit à prendre de l'eau

& du sirop de vinaigre ; il reçut tous les jours un demi-gros de pommade en frictions. Dès le troisième jour il avoit perdu l'appétit : il avoit eu chaque jour deux ou trois selles. La langue se chargea le septième ; il n'y eut pas d'évacuation ; il éprouva de la tristesse , & eut de la fièvre qui se calma le soir : la friction fut encore continuée ce jour-là & le suivant , la fièvre étant presque cessée , & l'enfant éprouvant un mieux marqué ; il évacua une fois. Le soir il parut une éruption scarlatine qui se soutint pendant quatre jours , en parcourant tout le corps ; la langue étoit chargée : je lui fis prendre une très-légère décoction de racine de scorfonnère pendant tout le temps de l'éruption , durant lequel il eut toujours un peu de fièvre. Le douzième jour , le pouls étant bon , je voulus le purger ; mais on ne put lui rien faire avaler. Le treizième jour j'essayai de lui faire prendre 18 grains de jalap trituré avec du sucre , le tout mêlé dans la pulpe d'une pomme cuite ; il en prit la plus grande partie , & eut trois évacuations. Le quatorzième au matin , il étoit bien ; mais le soir il lui survint une fièvre assez forte , qui ne dura qu'une partie de

de la nuit. Le quinzième il étoit mieux , & il y eut un peu de sueur. Le seizième la fièvre revint , mais elle étoit plus modérée ; il eut une selle : il parut des aphthes à la langue , & la salivation se déclara ; les plaies jetoient peu , parce qu'il arrachoit tout ce qu'on appliquoit dessus pour exciter la suppuration. Le même état se soutint le dix septième. Le dix-huitième jour je voulus lui faire reprendre le jalap , mais on ne put le lui faire avaler : la fièvre augmenta & se soutint assez forte pendant toute la journée. Le dix-neuvième, voyant la salivation augmenter , les aphthes s'étendre davantage , & la bouche très-gonflée , je lui prescrivis quatre grains de diagrède, délayés dans un peu d'eau & de vin , & du petit-lait pour boisson ; il prit l'un & l'autre , eut deux selles , & urina beaucoup. Le vingtième je lui fis prendre une boisson émulsionnée ; le soir , la fièvre augmenta : pendant la nuit du vingt au vingt-un , il se plaignit beaucoup ; la salivation devenoit plus abondante ; on ne pouvoit , ni le faire boire , ni le faire gargariser , & il n'eut pas d'évacuation. Le vingt-deux l'enflure gagna les joues , le pouls étoit moins dur , la salivation toujours

C

très-abondante devint ichoreuse ; j'émetifai l'émulsion , mais il en but à peine quelques gorgées ; la tension augmenta , il étoit impossible de lui rien faire tenir sur la joue ; il arrachoit tout : on n'avoit jamais pu lui tirer du sang , par rapport aux contorsions qu'il faisoit quand on le contrarioit ; les lèvres & les dents commencèrent à noircir le vingt-trois , & les escharres devinrent gangréneuses. Le pouls étoit petit , très-déprimé , & à peine sensible ; l'affaissement devint général ; on ne put user , ni de détersifs , ni de quinquina , soit intérieurement , soit extérieurement. Les escharres gagnèrent les lèvres , l'affaissement devint plus grand , le froid gagna les extrémités le 24 : cet état continua ainsi le 25. Le vingt-six , le pouls ayant repris un peu de vigueur , on scarifia tout l'intérieur des lèvres & des joues ; les alvéoles se trouvèrent cariées , & il tomba cinq dents : on toucha les parties scarifiées avec l'esprit de sel ajouté au vin ; l'extrême foiblesse de l'enfant , qui jusqu'alors s'étoit refusé à tout , permit cette opération , laquelle fut à la vérité infructueuse : le soir les extrémités étoient froides. Le vingt-sept au matin , le

pouls reprit quelque vigueur, & la connoissance revint; mais la gangrène gagnant toujours, l'enfant mourut à 11 heures, le trente-cinquième jour de ses morsures.

La gangrène observée par l'ouverture du cadavre du petit Trepin, avoit produit les ravages suivans. Toute la partie externe de la joue gauche, depuis l'angle de la mâchoire, étoit gangrénée; toutes les gencives étoient détruites; le bord alvéolaire supérieur, & toute la mâchoire inférieure du même côté, étoient dénudés; la partie interne des lèvres étoit gangrénée, & la gangrène s'étendoit vers la partie interne de la joue gauche; toutes les dents étoient tombées; les bords alvéolaires étoient cariés; la moitié gauche de la langue étoit gangrénée, depuis sa base jusqu'à sa pointe; l'amygdale droite & le voile du palais du même côté étoient gangrénés; le pharynx étoit d'un rouge livide; le larynx étoit dans son état à peu près naturel: du reste, nous n'avons rien observé de plus dans ce sujet.

III^e. OBSERVATION.

Le nommé Gervais Briquet, enfant de 12 ans, petit, mais fort, musculueux, vif, gai, spirituel, & jouissant d'une bonne santé, avoit été mordu au visage : il avoit 1^o. une plaie transversale d'un pouce & demi de longueur à la joue gauche, placée à un travers de doigt au-dessous de l'oreille. (Cette plaie avoit été dilatée par M. le Prieur de la Charité, pour réunir deux morsures peu éloignées l'une de l'autre, & qui formoient un sinus.) 2^o. Une déchirure d'un pouce de longueur à la même joue, située à deux travers de doigts de la commissure des lèvres ; l'incision & la déchirure furent pansées avec un digestif animé. On commença son traitement le premier février, par une purgation le matin ; & le soir on lui donna une friction d'un gros de pommade, un lavement, & douze grains de la masse du bol : la suppuration commençoit à s'établir ; la purgation fit peu d'effet : il se porta très-bien le lendemain, & prit seulement demi-gros de pommade le même bol, & la tisane de rhue. Le troisième au jour matin, le

pouls étoit enfoncé , l'enfant avoit mal dormi & rêvé ; il eut deux selles : je lui fis faire une friction avec deux scrupules d'onguent mercuriel ; il prit auffi un bol & un lavement. Le quatre il dormit mieux , mais le pouls étoit le même ; il avoit eu trois selles pendant la nuit , ce qui me fit suspendre la friction ce jour-là ; & , comme je soupçonnai qu'il avoit eu des coliques , je lui fis prendre un lavement de graine de lin & le bol : il eut encore dans la journée plusieurs évacuations , & je fus informé qu'il se plaignoit du ventre , ce dont il ne voulut pas convenir avec moi , dans la crainte d'être mis à la diète. Le cinq , il se plaignit de quelques douleurs de ventre ; le pouls étoit cependant meilleur , les urines étoient très-abondantes , & il n'eut que trois selles : j'ordonnai une tisane mucilagineuse & adoucissante , à laquelle je fis ajouter quelques feuilles de rhue , un lavement de graine de lin , & une friction de deux scrupules. Le pouls étoit bon le six , & les urines continuèrent à être abondantes jusqu'au 9 ; le pouls fut assez vif , jusqu'à cette époque , excepté le six où il y eut huit selles ; elles se modérèrent à trois ou quatre

chaque jour. Le dix le pouls devint réglé, le malade n'eut plus qu'une felle chaque jour, dormit bien; la langue commença à se charger, & les gencives parurent se gorger; les plaies suppuroient peu, & on fut obligé de les toucher le douze avec la pierre infernale, pour détruire les bourgeons charnus qui commençoient à former la cicatrice. Le malade resta dans le même état jusqu'au dix-huit, excepté le quatorze & le quinze où le pouls fut plus élevé: quoique les gencives fussent gorgées, je lui fis prendre tous les jours le bol à la dose de seize grains, un gros d'onguent mercuriel en friction, & le lavement composé de trois onces d'oxymel & d'eau; je continuai la même tisane, à la différence près que j'augmentai la dose de la rhue. Je suspendis les frictions le dix-sept, la bouche étant humectée, la langue très-chargée, l'appétit diminué, & l'odeur de la bouche annonçant l'effet du mercure. Le dix-huit, les urines devinrent abondantes, elles le furent encore davantage le dix-neuf; ce jour-là le pouls fut plus élevé. Le vingt-un, il se déclara une vraie salivation, légère à la vérité; je purgeai le malade avec de

manne ℥ ij, de follicules & de sel végétal ℥ j. La purgation procura quatre évacuations : la salivation continua les vingt-deux & ving-trois ; je réitérai la même purgation, qui lui procura cinq felles. Le vingt-quatre la salivation existant encore, quoique moindre, je le purgeai une troisième fois le vingt-cinq ; il eut dix évacuations. Pendant tout ce temps il étoit dans le meilleur état : le pouls étoit bon, ainsi que le sommeil : je recommençai les bols le vingt-sept, mais j'en retranchai le cinabre. La nuit du 29 février au premier mars, il eut des sueurs abondantes : je cessai de lui administrer des remèdes. Le 6 mars les plaies suppurèrent toujours, mais la suppuration étoit peu abondante : on le tint à un régime adoucissant jusqu'au dix-huit, où il sortit de la Charité.

Le procès - verbal que nous avons dressé le 20 mars de l'état dans lequel nous avons trouvé les malades, dit que la cicatrice de la plaie du petit Briquet, qui étoit fermée du 17, paroissoit de bonne nature, & que le malade étoit dans le meilleur état : cet enfant depuis la fin de son traitement avoit pris un embonpoint considérable, &

56 *Traitement de la Rage,*

étoit dans un état de vigueur très-marqué.

Le vendredi 24, à dix heures du matin, (le cinquante-huitième jour de ses morsures,) cet enfant étant à l'église sentit une impression très-vive, occasionnée par l'air qu'il aspirait : son expression étoit qu'il *avoit un trou dans le nez par où entroit le vent, & que cela lui répondoit & lui battoit dans la tête & dans les tempes.* Sa mère fut obligée de lui couvrir la tête ; & , pour retourner chez lui, il marchoit à reculons, pour éviter la sensation qu'il éprouvoit en fendant l'air.

De retour à la maison, sa mère lui donna un verre de vin qu'il vomit peu de temps après avec des matières noires ; suivant son rapport, il mangea du riz qu'il dit avoir assez bien passé : quant à la boisson, il se plaignoit qu'elle lui faisoit lever le cœur ; il eut plusieurs évacuations ce jour-là, & dormit bien. Le samedi, il éprouva les mêmes sensations au moindre courant d'air ; son père vint dans l'après-midi avertir M. le Prieur de la Charité & M. le Blanc, que son enfant étoit incommodé. Aussitôt qu'ils s'y furent transportés, ils s'aperçurent que le moindre souffle lui

causoit de l'agitation & des tressaillemens considérables : ils lui présentèrent à boire ; l'enfant but avec la plus grande agitation , la déglutition étant très-difficile , & la respiration devenant entrecoupée : il se plaignit d'éprouver de la douleur , par le bruit des voitures & le tremblement qu'elles imprimoient à la maison. Il fut transporté à la Charité à neuf heures du soir : aussitôt M. le Prieur de la Charité appliqua le cautère actuel sur les cicatrices. Il a remarqué que la joue étoit gonflée ; mais, lui ayant demandé s'il avoit éprouvé quelque douleur à ses cicatrices les jours précédens , il a assuré n'avoir rien senti.

Après avoir employé sans aucun succès les narcotiques sur la femme Champion , les acides sur le sieur Gravant , qui est le sujet de la sixième observation , lorsque nous visitâmes les malades , pour constater leur état, lorsqu'ils sortirent des hôpitaux , nous étions convenus qu'en cas que les accidens de la rage se déclarassent sur Briquet, ou sur quelque autre malade , après avoir appliqué le cautère actuel sur les cicatrices , il faudroit tenter des médicamens qui favorisassent la sortie du virus par les sueurs. Les personnes de l'art avec qui nous avions

déterminé ce parti ayant délibéré entre elles, firent prendre toutes les trois heures dix ou douze gouttes d'eau de Luce dans quelques cuillerées de boisson, & continuèrent ainsi toute la nuit & le lendemain. L'enfant se leva quelques minutes le dimanche matin; il avoit eu une selle & uriné beaucoup; il avoit eu quelques sueurs, avoit dormi assez bien, & conservoit sa gaieté. Lorsque j'arrivai l'après-midi, je le trouvai dans l'état suivant: il étoit au lit, & avoit une forte moiteur par toute l'habitude du corps; le visage étoit rouge; en soufflant de très-loin de son côté, il pouffoit des sanglots, son visage s'enflammoit, & on observoit des spasmes dans toute sa physionomie. Le pouls étoit peu dur, mais fort irrégulier; en lui présentant à boire, l'approche du liquide lui causoit de la suffocation, & la déglutition étoit très-pénible: la parole étoit entrecoupée de sanglots, & il disoit sentir remuer sa peau; mais cette sensation n'étoit sensible que pour lui.

Ce même état se soutint toute la soirée; quelquefois la moiteur devenoit une sueur légère, quelquefois la peau se séchoit: alors elle étoit ardente; mais

on observoit des changements subits , & il n'étoit pas une demi-heure dans le même état. Vers les onze heures du soir il s'endormit ; son sommeil étoit assez tranquille , mais il étoit aisément interrompu , & le réveil étoit accompagné de mouvemens spasmodiques , sur-tout dans les muscles de la face & dans ceux de la respiration. Je lui fis continuer l'alkali volatil ; il avoit pour ce médicament une si grande répugnance , qu'il ne vouloit plus rien prendre , dans la crainte que l'on n'en mît dans sa boisson.

Le lundi matin , (c'étoit la fin du troisième jour de l'accès ,) je trouvai le malade assez tranquille , mais aussi sensible à l'impression de l'air , avec les mêmes difficultés d'avaler ; le pouls étoit convulsif , & il avoit à peine de la moiteur à sept heures ; il eut une selle ; il se plaignit de sentir quelque chose courir dans son dos & dans ses bras ; il disoit que ce qu'il sentoit , montoit & descendoit continuellement : il éprouvoit aussi quelquefois la même sensation dans la tête & dans les tempes , quelquefois il n'en sentoit dans aucune partie ; son pouls vers cette heure étoit mou , le malade avoit beau-

coup de force, & l'horreur à la vue de la boisson étoit moindre.

Je lui fis prendre un bain chaud, dans lequel il resta trois quarts d'heure: comme il se plaignit alors d'y éprouver du froid, on l'en fortit, on le coucha après avoir bassiné son lit, & aussitôt on lui fit prendre deux cuillerées d'un mélange composé d'eaux de chardon-béni & de fleurs d'oranges, de chaque ℥ ij, de sirop de stœchas ℥ j, de teinture de vanille ℥ j, d'esprit vol. aromat. huil. ℥ j, & peu après un bouillon. A peine fut-il au lit, qu'il se déclara une sueur assez forte; il eut un peu de sommeil, mais fut agité à son réveil: il conservoit assez de force, & buvoit avec la même difficulté. Il resta dans le même état pendant toute la journée, & éprouva de très-légers frémissemens, urina abondamment, sua beaucoup, ressentit quelques douleurs dans le ventre, & dormit par intervalles; je continuai l'usage de la même mixture par cuillerées, que l'on rapprochoit plus ou moins, selon les circonstances. Il prit un second bain à sept heures du soir: on profita d'un moment où la sueur l'avoit quitté, & où il falloit le changer; le plus léger mouvement qu'im-

primoit la moindre agitation à l'air l'incommodoit beaucoup ; la vapeur de l'eau du bain réveilloit les spasmes, on la détourna. A peine y fut-il une demi-heure, qu'il se plaignit de douleurs de ventre, & qu'il étoit prêt à se trouver mal ; aussi-tôt on le sortit de l'eau, en l'en retirant il étoit comme une masse, n'avoit plus de force, & ne pouvoit plus s'aider : le pouls étoit misérable & convulsif ; la sensibilité à l'impression de l'air étoit la même. Après l'avoir couché, on lui fit prendre deux cuillerées de la potion & un bouillon ; en buvant il éprouva beaucoup de spasmes ; peu après la sueur se déclara, & il s'endormit. Les eschares du cautère actuel n'étoient pas encore détachées ; on les pansoit avec le suppuratif, & l'on faisoit dans les environs une forte friction de deux gros de pommade mercurielle. La sueur continua pendant toute la soirée ; le pouls se développa & devint plus réglé. Il dormit beaucoup pendant la nuit, but abondamment avec la même difficulté, mais avec moins d'horreur ; la sueur continua. Le mardi de grand matin, le pouls étoit petit, mou, & irrégulier : il se plaignit vers les sept heures, de

douleurs dans la cuisse gauche, & d'une douleur piquante dans le talon ; il avoit une agitation considérable ; le visage étoit enflammé, la sensibilité étoit la même ; la déglutition étoit plus facile. Il prenoit pour boisson une infusion de *Gallium Luteum*, édulcorée avec un peu de sirop de vinaigre : c'étoit la seule boisson qu'il voulût prendre, encore fut-on obligé par la suite de retrancher le *Gallium*. La douleur quitta la cuisse, & se jeta sur les bras qu'il ne lui fut plus possible de remuer, ainsi que les jambes, & qui furent de ce moment presque paralysés. La sueur continua ; il sommeilla un peu dans la matinée, urina beaucoup ; la sensibilité étoit la même. Vers les dix heures, l'agitation recommença, la respiration redevint plus entrecoupée, mais la déglutition étoit plus facile. A cette agitation succéda un abattement considérable, pendant lequel le pouls étoit très-petit, & à peine sensible. Vers midi la déglutition devint encore plus facile, & le malade demanda à boire : il lui survint des douleurs dans le cou ; je lui fis prendre toutes les trois heures un bol composé avec le camphre & le nitre. Il se déclara vers une heure

un crachement fréquent ; ce qu'il rendoit étoit une falive écumeuse : cette sputation ne dura pas plus d'une heure , & s'arrêta tout-à-coup : les sueurs & les urines continuèrent à être abondantes pendant toute la journée ; le pouls étoit tantôt plus foible ; tantôt plus fort , & toujours convulsif ; & l'immobilité des bras & des jambes étoit toujours la même. L'extrême sensibilité de cet enfant , augmentée par tous les objets extérieurs , me fit naître l'idée d'examiner quelle seroit sur lui l'impression de l'harmonie : on joua de la guitare près de lui ; le son de cet instrument ne lui donna aucuns spasmes ; au contraire , l'attention qu'il prêtoit en écoutant , sembla les suspendre , & le pouls , qui étoit élevé auparavant , devint plus foible , & en même temps plus réglé. Les sueurs & les urines qui étoient toujours abondantes , causèrent de l'altération au malade qui demandoit souvent à boire , & qui buvoit assez facilement , quoique toujours avec des sanglots : on le changea de lit le soir , mais il ne put s'aider aucunement des extrémités. A peine fut-il couché , que les sueurs & les urines reprirent leur cours avec abondance. Le pouls

vers les neuf heures du soir s'éleva ; & la fièvre à onze étoit forte ; il éprouvoit toujours la même sensibilité à l'agitation de l'air , & se plaignoit beaucoup.

La fièvre dura pendant toute la nuit ; il sommeilla peu , rêva , & parla beaucoup ; il eut quelques douleurs à l'estomac , sua beaucoup , urina fréquemment , & rendit une quantité considérable de vents ; il n'eut pas de selles.

Le mercredi matin il finissoit son cinquième jour ; la fièvre avoit presque cessé , la sensibilité étoit toujours très-grande , la déglutition étoit encore plus facile , & le malade avoit de la gaieté. Cet enfant , qui avoit beaucoup de douceur dans le caractère & beaucoup d'enjouement , sourioit à tout ce que l'on disoit pour l'égayer ; nous avons constamment observé que son rire avoit quelque chose de convulsif , & qu'il étoit réellement sardonique. Il éprouva une douleur au jarret ; du reste il ne sentoit du mal nulle part. Il rendoit toujours beaucoup de vents : le pouls étoit réglé ; il demandoit à boire , avaloit plus facilement , mais il éprouvoit encore des spasmes lorsqu'il prenoit la boisson , &

la parole étoit toujours entrecoupée de sanglots. La sueur continua toute la matinée ; la douleur du jarret disparut, les accidens diminuèrent, mais il étoit comme une masse & immobile ; le mieux se soutenant pendant toute la journée, il sentit encore courir dans ses jambes & ses talons, & les urines étoient toujours abondantes. Vers le soir la fièvre commença à s'élever avec une grande chaleur ; on retrancha la teinture de vanille de sa mixture : la fièvre fut assez forte pendant toute la nuit ; il fut très-agité, sua beaucoup, eut de l'altération, but abondamment, & presque sans difficulté ; pendant cet accès de fièvre, la sensibilité à l'impression de l'air extérieur étoit plus grande : la nuit se passa dans cet état, sans que le malade pût dormir.

Le jeudi matin il avoit encore de la fièvre, mais elle étoit beaucoup moindre ; la suppuration des plaies étoit bien établie, & on continuoit les frictions locales. La sueur avoit une odeur forte & particulière ; il reçut un lavement qui le fit évacuer beaucoup, & après lequel il dormit un peu : il urinoit copieusement & fréquemment : les sueurs furent médiocres dans la ma-

tinée ; il éprouva des douleurs dans les jambes, & se plaignit de picotemens dans les talons. Son état étoit réellement meilleur en tout : la sensibilité, quoique très-grande , étoit moindre ; la suffocation , lorsqu'on approchoit la boisson , étoit sensiblement diminuée ; la déglutition se soutenoit assez libre , & le mouvement des mains paroissoit un peu revenu. Il eut encore vers la fin de la matinée un crachement de salive mouffeuse , qui dura peu : il évacua quatre fois dans la journée ; son pouls fut plus fort & plus réglé ; il s'endormit à plusieurs reprises , & rendoit toujours une quantité surprenante de vents. Vers le soir la peau étoit plus moite ; vers les neuf heures le visage devint plus rouge , la sensibilité plus grande , l'agitation en buvant augmenta un peu , & l'altération recommença avec un accès de fièvre qui fut assez violent. Vers les onze heures la sueur recommença , il se plaignit de sentir courir dans ses bras & dans ses jambes ; il rendoit toujours beaucoup de vents , & la sensibilité augmenta , ainsi que la difficulté de la déglutition , quoique cependant à cet instant elle fût sensiblement beaucoup moins grande

que les jours précédens ; il sanglo-
toit toujours en parlant ; la fièvre con-
tinua pendant toute la nuit, & il n'en
avoit presque plus à huit heures.

Le vendredi matin il eut un som-
meil très-agité & interrompu, & sua
beaucoup ; tous les accidens parurent
avoir diminué d'intensité. Quand l'ac-
cès fut fini, le malade eut une selle,
& se plaignit encore des mêmes dou-
leurs dans les jambes & dans les bras
où il sentoit courir, & des mêmes pi-
cotemens dans les talons : il eut en-
core plusieurs selles dans la journée ;
les urines & les sueurs furent fréquen-
tes & abondantes, & il parut une
éruption miliaire : la sensibilité à l'im-
pression de l'air diminua ; l'agitation
qui lui étoit imprimée par le mouve-
ment que l'on faisoit autour de lui,
ne lui produisoit plus aucun effet,
mais le souffle d'une personne qui étoit
au pied de son lit, dirigé vers lui,
excitoit encore des spasmes, & lui
causoit la suffocation : la parole étoit
moins entrecoupée de sanglots, & la
déglutition étoit facile ; on suspendit
tout médicament, dont on avoit déjà
modéré les doses, & on tint le malade
à la boisson. Il lui survint un accès de

fièvre vers les sept heures du soir, qui fut assez fort, jusqu'au milieu de la nuit, & qui fut accompagné d'agitation & de rêves; l'éruption se soutint.

Le samedi matin, vers la fin de son huit, le meilleur état continuoit; il buvoit beaucoup & facilement; les sueurs & les urines étoient abondantes; la main gauche faisoit quelques mouvemens, mais il éprouvoit toujours des picotemens dans les jambes & les talons: il eut une selle dans la journée, & quelques petits boutons de l'éruption commençoient à blanchir. On observa un aphthe à la langue, un autre à l'intérieur de la lèvre inférieure, & les gencives étoient un peu gorgées; le pouls varioit beaucoup, étoit tantôt foible, tantôt plus fort, mais assez développé, quoique la fièvre depuis le commencement de l'éruption ait toujours subsisté, & qu'il n'y ait pas eu d'intermittence parfaite entre les accès. Vers le soir la fièvre augmenta & fut assez forte; la sueur l'accompagna, & les accidens ordinaires prirent plus d'intensité.

Le dimanche matin, vers la fin du neuvième, le malade avoit encore une fièvre assez forte, l'éruption mi-

liaire s'étoit bien soutenue ; il avoit peu dormi , & avoit eu quelques grincemens de dents ; la déglutition étoit moins pénible ; la sensibilité étoit la même que la nuit précédente ; la parole & la respiration étoient très-entrecoupées de sanglots , & ces deux accidens augmentoient visiblement , lorsqu'on lui présentoit à boire , ou qu'il sentoit quelque agitation dans l'air. Cet état se soutint le même pendant toute la matinée & une partie de l'après-midi : la langue n'étoit pas chargée , & étoit assez humectée. Vers les cinq heures du soir , la déglutition devint plus pénible ; la tête qui avoit toujours été présente se déranger , & il commença à délirer ; il survint des convulsions qui occupèrent tous les muscles de la face & des yeux. Ce délire ne fut pas absolument continu , & il eut quelques instans de présence d'esprit ; il n'expectora pas , mais les muscles de la bouche , la langue & les lèvres exprimoient hors de la bouche une écume qu'il ne rejetoit pas , mais qui restoit sur les lèvres : les yeux avoient un mouvement convulsif qui les portoit à gauche & à droite ; & dans une forte crise qu'il éprouva vers

les dix heures , ils restèrent pendant quinze minutes fixes , avec un mouvement d'oscillation léger : cet état continua pendant toute la nuit , la déglutition étant presque impossible : les grincemens de dents étoient fréquens & considérables ; il eut des sueurs ; l'éruption paroissoit la même.

Vers les cinq heures du matin , le lundi , il vomit à trois reprises différentes des matières brunes & noires en très-grande quantité , après s'être plaint un peu auparavant de douleurs considérables dans les bras & dans les jarrets. La première fois qu'il vomit , il poussa le flot des matières avec force jusqu'au pied de son lit , & il rendoit toujours une quantité surprenante de vents ; le pouls étoit très-précipité , dur , & fort ; le visage enflammé ; les convulsions de la face étoient très-violentes , ainsi que les grincemens de dents. Cet état continua jusqu'à six heures & demie , où le pouls , après cinq ou six pulsations fortes & plus éloignées , ne battit plus ; en même temps le visage pâlit , & tout mouvement cessa. Il mourut à la fin du dixième jour de l'attaque , & le soixante-huitième de ses morsures.

Il faut observer que dans cet enfant, la sensibilité morale s'accrut en proportion que celle de ses organes, & que l'esprit, pendant toute cette maladie, avoit éprouvé un développement très-marqué.

L'ouverture du cadavre du petit Briquet, faite le mardi matin 4 avril, nous a présenté l'état suivant. La bouche étoit assez sèche, ainsi que l'arrière-bouche, & il n'y avoit nul signe d'inflammation dans ces parties; l'œsophage & le pharynx, le larynx & la trachée-artère étoient dans l'état naturel; les poumons étoient un peu affaiblés, & conservoient leur couleur naturelle; le cœur étoit très-sain, les oreillettes étoient un peu gorgées, & le sang de toutes ces parties étoit assez fluide & noir; le péricarde & la cavité de la poitrine ne contenoient aucune sérosité, ainsi que la cavité du bas-ventre où les viscères étoient à sec; le foie étoit dans son état naturel, ainsi que la rate, les reins & le pancréas, soit pour leur couleur, leur volume, soit pour leur consistance; l'estomac & les intestins grêles contenoient une assez grande quantité d'un fluide visqueux & brun approchant du noir: nous y

avons trouvé des vers lombricaux au nombre de quatorze, favoir, un dans l'estomac, & les autres dans les intestins grêles; les gros intestins ne contenoient rien: la vessie étoit racornie & dans un état de crispation considérable: l'ouverture de la tête ne nous a présenté rien autre chose, si ce n'est le cerveau d'une consistance assez dure; il n'y avoit aucun engorgement sanguin, ni dans sa substance, ni dans ses plexus, ni dans ses membranes: ses ventricules ne contenoient aucune sérosité; le cer- velet étoit dans son état naturel.

II^e. GENRE DE LA I^{re}. CLASSE

Des Malades qui ont été mordus à nu en d'autres parties que le visage.

I^{re}. O B S E R V A T I O N.

JEAN-BAPTISTE Cailleux, âgé de 15 ans, petit, très-peu formé, d'un tempérament phlegmatique, d'une constitution lâche & d'un caractère triste, avoit été mordu en deux endroits de la main droite, au milieu de sa face externe. Ces deux morsures formoient un
finus;

finus ; elles furent réunies en une seule par une incision : il avoit de plus une déchirure sur le pouce de la même main , & trois marques de dents à la jointure du pouce avec le métacarpe, sur laquelle il s'étoit formé de petites croûtes. Il entra à la Charité le 30 de janvier.

A son arrivée dans l'hôpital , on dilata l'ouverture du finus qu'il avoit à la main , & on rappela la suppuration aux autres plaies : on appliqua un vésicatoire, dans l'endroit où l'impression des dents étoit marquée par des croûtes , & il fut purgé le premier février. On lui administra les trois premiers jours un gros de pommade mercurielle , une demi-dose du bol & un lavement ; le pouls étoit bon , le sommeil paisible , & il eut chaque jour une évacuation. Vers la fin du troisième jour la main se dégonfla : le quatrième il s'établit une suppuration sanieuse & abondante ; il éprouva du mal-aise , eut quatre selles. On suspendit la friction le 5 ; il eut un mauvais sommeil , la fièvre survint , le mal-aise augmenta , la foiblesse étoit très grande ; il n'eut point de selles : lors du pansement il s'évanouit. Quelques douleurs d'entrailles me déterminèrent à ajouter le riz à sa tisane , &

D

diminuer la dose de rhue : le soir il fut un peu mieux , la fièvre étoit moindre , il n'avoit pas d'appétit , la langue étoit un peu chargée ; la nuit suivante il dormit fort mal , le pouls étoit fiévreux , la foiblesse considérable ; il avoit eu une évacuation la veille ; il en eut encore une dans la journée : il sentoit des bouffées de chaleur momentanées , éprouvoit de petites sueurs , & étoit fort triste. Je lui avois fait donner la veille une friction d'un gros ; il en reçut une le 6 , & prit la demi-dose du bol.

Le 7 le pouls étoit encore fiévreux & très-foible ; il n'avoit pas dormi ; il éprouva quelques coliques , l'abattement étoit considérable ; la langue étoit pâteuse & sale : je lui ordonnai huit grains d'ipécacuanha , & de l'eau de veau pour boisson. Ce médicament procura deux vomissemens ; il eut plusieurs évacuations sanguinolentes , qui furent calmées par un lavement émollient. Le soir la langue parut assez nettoyée : il eut encore une selle sanguinolente pendant la nuit , mais sans colique : il ne dormit point ; le ventre étoit souple : le lendemain il vomit sa boisson ; le pouls étoit fiévreux & foible ; le malade étoit dans le plus grand abatte-

ment. Il étoit plongé dans la tristesse la plus profonde : je lui fis prendre une tasse d'infusion de tilleul , à laquelle je fis ajouter dix gouttes d'eau de Luce : je prescrivis pour la journée une boisson légèrement acidulée. On lui fit une friction d'un gros ; il prit la demi-dose du bol , & deux lavemens émolliens : il eut quatre selles sans colique dans sa journée , & le soir le pouls étoit moins fiévreux , il avoit plus de force , moins de dégoût , & ne vomit plus sa boisson. La nuit suivante fut assez bonne ; il n'eut qu'une selle ; le pouls étoit plus fort & moins fiévreux , & le matin il avoit une légère sueur : il prit encore sa même infusion avec l'eau de Luce , & les mêmes médicamens que la journée précédente : on raviva les plaies qui suppuroient à peine. Vers midi la langueur , la foiblesse , le malaise augmentèrent un peu , & il eut quelques coliques passagères ; il eut deux selles dans la journée , & son état se soutint le même ; je lui fis prendre huit gouttes d'eau de Luce dans de l'eau rougie , ce qui lui procura une sueur d'une heure , à la suite de laquelle il s'endormit , & le pouls se releva. La nuit fut bonne ; il avoit moins de foi-

bleffe : le matin il eut une selle, & vomit encore sa boisson : il se plaignit qu'elle lui pesoit sur l'estomac ; je lui fis prendre le matin la même dose d'eau de Luce dans le vin comme la veille, & je prescrivis la friction & le bol comme les jours précédens : le soir le pouls étoit fiévreux ; le malade éprouva encore de la foiblesse, & ne se sentoit aucun appétit. La nuit du 10 au 11 fut bonne ; le malade étoit dans le même état que la veille au soir, quoique le vomissement fût cessé ; il prit les mêmes remèdes : le soir il vomit un peu de soupe qu'on lui donna. La nuit suivante il dormit, eut quelques sueurs, & le matin il étoit mieux : il prit dans la journée trois bols composés chacun avec un grain d'ipécacuanha, six grains de rhubarbe, quatre grains de sel d'absinthe, & suffisante quantité de conserve de roses : la langue étoit chargée ; il eut une selle, il ne vomit pas, & le soir l'abattement fut considérable, ainsi que la foiblesse du pouls. Le lendemain 13, il fut purgé avec une once & demie de manne, quatre onces de casse en bâton, un gros de sel végétal dans une décoction de vingt grains d'ipécacuanha concas-

fé: cette purgation procura dix évacuations. Depuis ce moment le pouls devint meilleur. Les frictions furent continuées les 14, 15 & 16, pendant lesquels le malade reprit des forces, dormit bien, & eut tous les jours deux ou trois évacuations; le pouls se développa, & devint naturel & réglé; l'appétit reparut, & le malade étoit plus gai: on continua le bol & les lavemens pendant ces trois jours. Le 17, les gencives étant gorgées, il ne prit que sa tisane qu'il continua le dix-huitième jour, dans lequel une légère salivation commença. Le 19 il reçut une friction d'un gros; m'étant aperçu le 20 que la langue se chargeoit de nouveau, que la salivation continuoit, & qu'il y avoit quelques aphthes dans la bouche, je lui fis prendre un lavement avec la casse & le cristal minéral qui lui produisit quatre selles, & le surlendemain il prit un minoratif composé d'une once & demie de manne, d'un gros de follicules, & d'un gros de sel végétal; il évacua huit fois par l'effet de ce minoratif, & il continua à se bien porter. Le 25, on lui réitéra la même purgation qui l'évacua cinq fois: le 26 il se reposa; & je lui

fis continuer, depuis le 27 jusqu'au 34, l'usage du bol antispasmodique, duquel j'avois retranché le cinabre.

Les plaies ont toujours très-peu suppuré; cependant elles ont été tenues ouvertes jusqu'au 18 de mars, c'est-à-dire, 52 jours, à dater du moment de ses morsures.

On a appliqué un digestif animé avec la poudre de cantharides, pour s'opposer à la cicatrice: lorsqu'elle se formoit malgré son usage, on la détruisoit avec la pierre infernale. On a fait des frictions locales, toutes les fois que l'on a jugé que le mercure pouvoit être administré, sans nuire à l'état du malade.

Il paroît que chez ce malade la tristesse tenoit beaucoup de l'inquiétude qu'il avoit eu sur son état, pendant tout le temps de son traitement, ainsi que l'on peut s'en convaincre par les propos qu'il me tint à mon départ de Senlis. Il me dit qu'il croyoit à cette heure qu'il ne mourroit pas. Je lui demandai s'il avoit craint quelque danger, & il m'affura qu'il avoit été bien persuadé qu'il devoit mourir de son accident, mais que pour le présent il étoit tranquille.

Le procès-verbal de visite faite le 20

mars, atteste qu'il jouit de la plus parfaite santé, & que sa plaie est cicatrisée.

I I^e. O B S E R V A T I O N.

Nicolas Dreux, âgé de 46 ans, d'une taille au-dessus de la moyenne, usé par le travail, maigre, mou, lâche & sans force, avoit à la partie externe de la main droite trois morsures, une quatrième à l'articulation de la première phalange avec la seconde du doigt annulaire, & une cinquième au petit doigt de la même main. Il entra à la Charité le premier février, cinq jours après avoir été mordu : je lui fis aussitôt appliquer un emplâtre vésicatoire sur les morsures où il n'y avoit que des croûtes, & un digestif animé sur celles qui avoient tendance à se fermer ; je prescrivis pour le soir deux gros d'onguent mercuriel en friction, la dose entière du bol, & un lavement avec l'oxymel : le vésicatoire rouvrit les plaies ; la friction ne fut que d'un gros le second jour, & de deux gros le troisième. Le malade n'éprouva rien de remarquable jusques vers l'après-midi, où il eut huit selles, & où le pouls devint très-concentré : les évacuations furent encore

D iv

fréquentes la nuit suivante, & accompagnées de colique : le matin le pouls étoit bon ; je lui fis prendre de l'eau de riz, dans laquelle je fis ajouter par pinte une once de sucre, une demi-once de gomme arabique, une demi-once de sirop diacode. Les douleurs & les selles diminuèrent : il y avoit le soir de l'altération ; le pouls étoit assez bon : le lendemain matin il fut petit & concentré ; il y eut encore plusieurs selles, avec moins de douleurs ; elles cessèrent entièrement le soir. Je prescrivis pour le lendemain 12 grains d'ipécacuanha, & ensuite un minora-tif composé avec de manne, de casse, deux onces de chacune. Les évacuations furent médiocres ; il n'y eut point de colique : le soir on lui fit une friction d'un gros ; on lui donna le bol & un lavement simple : la soirée se passa bien, ainsi que la nuit qui fut bonne. Le lendemain, qui étoit le 7, il eut trois évacuations, sans colique ; on lui administra une friction de deux gros : le soir le pouls étoit enfoncé ; il eut dix selles, & les urines furent abondantes : je lui prescrivis une demi-dose du bol avec demi-gros de diascordium. Les évacuations furent de même le 8 ; elles

cessèrent pendant la nuit, qui fut très-bonne : j'ordonnai l'eau de riz avec les feuilles de rhue ; le pouls étoit vif. Le 9 il devint plus foible, mais réglé : le malade n'avoit pas dormi, & les selles recommencèrent, quoique sans colique : on revint à l'usage de la tisane mucilagineuse calmante, qui suspendit les évacuations : je prescrivis le même bol. Le mieux continua le 10. Pendant ces trois jours le même régime fut observé, & le malade reçut chaque jour une friction de deux gros d'onguent mercuriel : je substituai la thériaque au diascordium, à raison de la foiblesse ; les urines étoient toujours abondantes. Pendant les deux jours suivans je réduisis les frictions à un gros & demi ; la langue étoit chargée, & les gencives étoient gorgées : on les cessa pendant deux jours, continuant le même régime, parce que le dévoiement revint de nouveau ; cependant le pouls fut toujours réglé. Le 15 le dévoiement cessa : je fis donner la friction à la dose d'un gros & demi ; il parut quelques aphthes à la partie interne de la lèvre supérieure : on continua la tisane adoucissante, sans sirop diacode, jusqu'à la fin du traitement, & la thériaque avec demi-dose du

82 *Traitement de la Rage,*

bol. Il reçut encore une friction le 16^e. jour, où il eut sept évacuations. La salivation commença le 17, & continua jusqu'au 20, où il fut purgé avec un minoratif composé de deux onces & demie de manne, & de six gros de catholicum double. La purgation n'opérant pas, je lui fis prendre un lavement fait avec quatre onces de miel mercurial, & un gros de cristal minéral qui l'évacua trois fois. Le surlendemain je le purgeai avec deux onces de manne, un gros & demi de follicules de féné, & autant de fel végétal : cette purgation opéra doucement, mais il tomba dans un état de foiblesse & de dégoût considérable qui dura jusqu'au 26, où il commença à pouvoir reprendre quelques alimens, & où les forces revinrent un peu : je lui fis prendre des gelées, & quelques cuillerées de vin de Rota ; je suspendis tout médicament ; il dormit peu, & le pouls étoit très-mou & lâche, d'une lenteur à ne pas avoir plus de 50 pulsations par minute : chaque jour il avoit une selle ou deux ; pendant tout son traitement les urines furent abondantes. Il étoit en assez bon état le 29 : je fis recommencer l'usage du bol ; le

33^e. jour le dévoiement reprit sans colique, & dura toute la journée du lendemain; un gros de diascordium le tranquillisa pendant les nuits; il fut pendant ces deux jours d'une foiblesse qui me fit craindre qu'il ne retombât dans le même état d'où il venoit de sortir, ce qui me fit cesser tout médicament, & il fut mis à un régime adoucissant. Pendant tout le traitement les plaies ont peu suppuré, malgré tous les moyens qu'on a employés: la cicatrice a été formée le 19 mars, 53 jours après la morsure. Le procès-verbal de sortie annonce qu'il jouit de la meilleure santé, quoique la veille il eût fait excès de vin: la plaie étoit cicatrisée depuis 24 heures.

III^e. OBSERVATION.

La femme de Jacques-François Brié, âgée de 48 ans, d'un tempérament robuste & d'une bonne santé, sèche & usée par le travail, avoit à la partie externe de la main gauche trois coups de dents, & deux à la partie interne du même poignet. Ces morsures étoient marquées par de petites croûtes très-sèches.

Elle entra à l'hôtel-Dieu le premier

D vj

84 *Traitement de la Rage,*

février au soir ; on lui appliqua aussitôt un emplâtre vésicatoire sur ses morsures : je lui ordonnai le bol , un lavement laxatif , & une purgation pour le lendemain. Le vésicatoire mordit bien ; elle eut neuf évacuations à la suite de sa purgation : le pouls fut toujours réglé & dans l'état naturel jusqu'au 4^e. où il devint un peu vif , & où elle eut une légère fièvre. Le 5 le pouls étoit dans le même état de vitesse , & les urines furent abondantes jusqu'au 8 ; elle reçut chaque jour une friction de deux gros : le 8 on réduisit les frictions à un gros , parce qu'il survint de légères coliques. Les urines furent moins abondantes , les coliques cessèrent vers le soir , & le 9 les urines reprirent leur cours : on continua la tisane mucilagineuse , à laquelle je fis ajouter la rhue , & les frictions furent recommencées : la dose en fut de deux gros ce jour-là , mais le lendemain les gencives devinrent douloureuses ; le pouls fut plus élevé , il y eut quelques douleurs d'estomac ; la langue se chargea , ce qui me fit réduire la dose de l'onguent mercuriel à un gros jusqu'au 14^e. jour , où , m'étant aperçu que la bouche étoit très-humectée , qu'il y

avoit des aphthes à l'intérieur des lèvres, & un commencement de salivation, je fis cesser les frictions; elle prit tous les jours le bol & des lavemens émolliens, & il y eut chaque jour trois ou quatre selles accompagnées de légères sensations de colique; le pouls, qui avoit presque toujours été élevé, devint dur le 15, & les règles parurent; elles continuèrent du 15 au 19. Pendant ce temps il y eut chaque jour cinq ou six selles avec un peu de colique, & une salivation un peu plus marquée qui diminua le 20, à la cessation des règles. La dureté du pouls disparut, lors de l'apparition du flux menstruel; & lorsqu'il cessa, le pouls n'étoit plus élevé, mais naturel & réglé. Le 20 elle fut purgée avec un gros & demi de follicules, un gros & demi de sel végétal, & deux onces de manne. Ce minoratif occasionna quelques coliques, qui cédèrent à un lavement émollient; les évacuations furent abondantes, & le 23 je la purgeai de nouveau avec deux onces de manne, demi-gros de follicules, autant de sel végétal, & demi-once de catholicum double: cette purgation produisit six selles, rappela l'appétit, & le lendemain les

aphthes parurent diminuées, ainsi que la salivation, & les urines furent très-abondantes. Le 26 je réitérai la même purgation; il n'y avoit plus que très-peu de salivation: la malade, qui pendant presque tout son traitement dormit bien, étoit alors dans un très-bon état: je continuai le bol, dont je retranchai le cinabre, depuis le 27 jusqu'au 34, temps où la malade cessa tout médicament. Pendant cet intervalle elle reprit de l'embonpoint, & la plaie qui suppura assez abondamment, quoiqu'elle se séchât quelquefois, étoit presque fermée, suivant le procès-verbal de visite fait le 54^e. jour des morsures.

IV^e. OBSERVATION.

Le fleur Gravant, commis à la recette des tailles, & dans la soixante-douzième année de son âge, d'une petite stature, maigre & délicat, naturellement triste, inquiet & mélancolique, avoit à la partie latérale interne de la main droite, à la racine du pouce, deux morsures, dont une oblongue assez profonde, & une autre dans la main. Dès le premier moment

de son accident, il se regarda comme un homme dévoué à la mort, & il effraya tous ses compagnons d'infortune, lorsqu'il se rendit à la chambre du Conseil. Jusqu'au moment où on commença son traitement, il avoit suivi un régime convenable à son état, & avoit pris des boissons délayantes. On saupoudra, dès le 31 janvier, les plaies avec la poudre de cantharides: on lui donna le premier février une friction de deux gros: comme il étoit naturellement resserré, il prit un lavement qui lui procura trois fortes évacuations; à la seconde, il tomba en syncope: le soir il prit le bol; le pouls étoit bon; il ne dormit pas, ce qu'il attribua au froid de la saison. La nuit suivante il dormit: le lendemain matin il se plaignit de mauvais goût dans la bouche; on lui prescrivit une purgation composée d'un gros de follicules, d'un gros de sel végétal, d'une once de manne, & de demi-once de sirop de pommes. Cette purgation n'ayant pas opéré, quatre heures après l'avoir prise, on lui donna un lavement qui détermina six évacuations: il éprouva dans la journée des bâillemens, & eut un peu de fièvre; le soir

il reçut une friction d'un gros. La fièvre existoit encore le lendemain : il avoit peu dormi ; la main étoit gonflée : le soir il fut dans un meilleur état , ce qui détermina à lui faire faire une friction de deux gros. Le 4 il étoit sans fièvre, la nuit avoit été tranquille, quoiqu'il n'eût presque pas dormi : on continua comme la veille le bol , le lavement , & la friction. Le 5 , même régime , en réduisant la dose de la friction à un gros & demi : il eut des urines très-abondantes , qui continuèrent le 6 & le 7 : on réduisit alors la dose de pommade à un gros , parce que l'odeur de la bouche & le gonflement des gencives annonçoient l'impression du mercure. Le 7 , la salivation se déclara , les selles & les urines continuèrent à être abondantes ; le pouls, qui étoit d'abord vif, devint élevé & dur. Le 11 la langue & l'intérieur des joues étoient couverts d'ulcères , le visage étoit très-gonflé , & il n'y avoit pas eu de sommeil. Dans la journée & le lendemain , le visage se dégonfla en partie , & le malade eut dix selles : il fut purgé le 13 avec deux onces de manne & trois onces de casse ; ce minoratif lui fit rendre dans la ma-

tinée des glaires ensanglantées , & il eut de l'accablement : les évacuations le soir devinrent meilleures & bilieuses ; le pouls étoit moins vif , & le malaise général se dissipa en partie. La salivation fut moindre ce jour-là & le suivant : il fut mis à l'usage des adoucissans & des bains de pieds. La nuit du 14 , la salivation fut considérable ; le lendemain matin il prit une pinte d'eau de casse , qui procura peu d'évacuations ; la salivation fut suspendue , & on aperçut aux jambes un gonflement œdémateux. La nuit du 16 il saliva beaucoup , & fut purgé le 17 : la bouche & la langue , dont le volume étoit considérablement augmenté , étoient couvertes d'eschares très-profondes , & toutes les trois ou quatre heures il rendoit au moins une livre de salive : les urines couloient peu ; il y avoit beaucoup de foiblesse ; la purgation opéra peu : le pouls étoit assez réglé , mais le malade n'avoit pas de sommeil. Le 20 il fut purgé en deux verres avec de manne , deux onces ; de sel de Glauber , deux gros ; de follicules , un gros , & il eut dix évacuations : la salivation étoit toujours la même , & il ne dormoit pas ; le pouls , qui étoit réglé , étoit

foible, & le malade étoit exténué. Les différens gargarismes déterfifs que l'on employoit ne détachotent pas les eschares, & il n'évacuoit pas: je lui prescrivis les 22, 23 & 24, un lavement purgatif qui procura deux à trois selles, & le soir un demi-gros de thériaque avec quatre gouttes de laudanum: il dormit, & la salivation commença à diminuer. Le visage étoit presque tout-à-fait dégonflé depuis plusieurs jours: la salivation recommença le 25 & le 26; il fut purgé avec deux onces de casse, autant de manne, un gros de follicules, & autant de sel végétal; il évacua cinq fois. Les 27, 28 & 29, la salivation étoit un jour moindre, & l'autre jour plus forte. Pendant ces trois jours il éprouva un froid universel & léger, au moment où il s'endormoit, & il disoit que ce frissonnement le réveillloit chaque fois qu'il commençoit à s'endormir: les urines furent très-abondantes; les eschares étoient en partie tombées, & la salivation étoit considérablement diminuée; les forces étoient plus relevées. Le 34^e. jour du traitement il fut purgé de nouveau, & eut trois évacuations: il continua toujours l'usage de la thériaque

avec le laudanum , sans le secours desquels il ne pouvoit sommeiller : il se trouva mal à la seconde évacuation que procura la purgation. Pendant tout le cours de ce traitement la main suppura. Le 7 on avoit rouvert plus profondément la morsure qui étoit à la partie interne. Comme le 23 la suppuration paroissoit vouloir se supprimer , on y appliqua un vésicatoire qui la rappela , & elle devint assez abondante. La nuit du 34 au 35 il dormit bien : le matin le pouls étoit mou & lâche ; il avoit pris à 6 heures du matin une tasse de bouillon , & à sept heures & demie une soupe qu'il avala sans aucune difficulté : il assura ne s'être pas encore aussi bien trouvé.

Après avoir mangé sa soupe & bu son bouillon sans aucune difficulté , à sept heures & demie du matin , il se rendormit : je m'y transportai à huit heures , & il se réveilla ; il m'assura avoir très-bien reposé , & se sentir mieux qu'il ne s'étoit trouvé depuis le commencement de son traitement. Je lui trouvois la physionomie plus rassurée , & plus de vigueur : il avoit l'habitude de garder beaucoup de salive dans la bouche , quoiqu'on l'exhortât à cracher

souvent pendant cette salivation si longue & si douloureuse qu'il avoit éprouvée : je lui trouvai la parole plus brève, & différente de ce qu'elle étoit ordinairement ; il bégayoit un peu : croyant que cet accident venoit de la salive qu'il avoit dans la bouche, je l'invitai à cracher : il m'affura qu'au contraire il avoit la bouche sèche. Présumant alors que l'embarras de la parole étoit dû à la sécheresse des organes, je l'engageai à boire, ce qu'il accepta. Sa femme lui apporta un verre de boisson ; il s'affit rapidement sur son lit en voyant le verre ; il le prit avec vivacité, le porta de même à sa bouche, & voulant avaler, il dit que la boisson ne pouvoit pas passer : il faisoit en avalant le même mouvement qu'une personne qui a mal à la gorge, & la main avec laquelle il tenoit le verre n'étoit pas assurée ; après avoir avalé quelques gorgées, il éloigna avec précipitation le verre de sa bouche. Vers les neuf heures il éprouva un frisson d'une heure, semblable à ceux qu'il avoit éprouvés les 27, 28 & 29 de son traitement, & qui étoient beaucoup plus légers. Comme mes Confrères devoient arriver à Senlis vers

les dix heures du matin, je ne pris aucun parti sur l'état du sieur Gravant, & différâi, pour aviser ensemble aux moyens curatifs que l'on tenteroit. Les calmans narcotiques n'avoient produit aucun bon effet sur la femme Champion ; il fallut recourir à d'autres secours. Mes Confreres étant arrivés, & ne doutant plus que les symptômes qui s'étoient déclarés ne fussent ceux de la rage, ils résolurent de tenter l'acide du vinaigre, auquel on avoit attribué des succès dans cette maladie. On résolut donc de lui faire prendre des lavemens dans lesquels on ajouteroit du vinaigre ; de lui faire prendre des boissons pareillement acidulées, de l'exposer à une évaporation de vinaigre. Comme chez la femme Champion la déglutition avoit paru sensiblement plus facile après l'effet d'un vésicatoire autour du cou, on prescrivit une application de teinture de cantharides sur cette partie : on fut obligé de cesser l'évaporation du vinaigre, aussitôt qu'on l'eut commencée ; cette vapeur lui caufoit des suffocations considérables, & la plus grande agitation : on s'en tint donc aux boissons & aux lavemens acidulés. A midi il commença

à se plaindre de douleurs dans tous les membres : à 4 & 5 heures même difficulté d'avaler, & mêmes phénomènes en prenant la boisson. Le pouls étoit mou, gros & irrégulier, & ne se soutenoit pas long-temps dans le même état : on renouvela l'application de la teinture autour du cou, qui produisit un effet assez prompt, pour qu'à huit heures on ait pu enlever tout l'épiderme des parties sur lesquelles on l'avoit appliqué. Le froid produit par l'application du beurre sur les parties dépouillées, lui produisit un frissonnement universel : il avala avec un peu moins de peine, mais les phénomènes qui précédoient l'action de boire étoient les mêmes : il eut des envies de vomir, & cracha quelques glaires. Le pouls étoit dans le même état : il n'y eut aucune augmentation, ni diminution dans sa situation depuis six heures du soir jusqu'au lendemain, si ce n'est qu'il éprouva de la roideur dans l'articulation des pieds. Par les efforts continuels pour vomir qu'il fit toute la nuit, il rendit à peu près demi-septier de glaires mouffeuses. Il faut observer que, lorsque ces accidens survinrent, la salivation n'étoit pas par-

faitement terminée. A 6 heures du matin le pouls étoit petit , foible & irrégulier , la peau onctueuse ; il avoit la même difficulté pour avaler , & la boisson lui faisoit , même à l'aspect seul , pousser des soupirs entrecoupés de sanglots. L'évaporation du vinaigre lui ayant causé de la suffocation , j'essayai de lui présenter , à quelque distance du nez , des linges imbibés de vinaigre tiède : cette épreuve lui causa des frissonnemens. Enfin à 8 heures du matin , le malade dit , pour la première fois , que seulement de voir de la boisson le faisoit frissonner ; lorsqu'on lui en présentoit il avaloit avec précipitation : la déglutition étoit plus facile à 9 heures. Lorsqu'on lui pansa la main qui suppuróit bien , on la lui plongea dans l'eau tiède ; il éprouva encore du frissonnement. J'observerai que toutes les fois que quelque chose lui causoit du frissonnement , il avoit en même temps une inspiration entrecoupée de soupirs & de sanglots qui entraînoient avec eux une légère suffocation : ces phénomènes accompagnoient la déglutition , & ils ont été les mêmes chez la femme Champion & le petit Briquet. Le pouls étoit sans consistance & mal

réglé; il s'étoit levé de nouvelles phlyctènes autour du cou, que l'on pansa comme la veille. Le sieur Gravant resta dans le même état jusqu'à midi, où les envies de vomir le quittèrent: à 4 heures il demanda une soupe, on lui en donna une très-légère, qu'il mangea, en portant chaque cuillerée à sa bouche avec la plus grande précipitation, & qu'il avala avec grande difficulté; la voix alors devint plus forte, la parole plus brève, & les yeux furent plus vifs; le pouls étoit mou & sans ressort, la peau fraîche, tant soit peu humide: les traits du visage étoient très-changés: il avoit la plus grande tranquillité d'esprit; il attribuoit son frissonnement à la fièvre qu'on lui faisoit croire qu'il avoit, & ses suffocations & sa difficulté d'avaler aux phlegmes glaireux qui bouchoient, selon lui, les passages. A 6 heures sa force parut augmenter; il avaloit avec plus de vivacité, frissonnoit à l'approche du verre de ses lèvres, & vers la fin le retiroit précipitamment, en paroissant s'étrangler: il lui est même presque toujours arrivé, si on ne lui ôtoit pas le verre des mains, de jeter par terre ce qui restoit dedans; il en a cassé plusieurs qu'il jetoit
avec

avec le mouvement très-marqué de l'horreur : il prit dans la journée plusieurs lavemens, dans lesquels on mettoit trois onces de vinaigre ; le dernier l'évacua deux fois. A 9 heures du soir, l'agitation devint plus grande, & à 11 heures il commença à frissonner & à s'agiter au courant d'air, lorsque l'on ouvroit la porte. Une prise de tabac faisoit le même effet. L'agitation augmenta encore ; & la respiration devint plus entrecoupée de sanglots. Le voyant dans une agitation si forte, je me déterminai à lui donner deux grains d'opium pur, dissous dans le vinaigre, édulcoré avec autant de sirop. Ce remède ne lui procura aucun sommeil, mais il eut de la tranquillité qu'il reprenoit aussi-tôt qu'elle avoit été troublée, soit par la boisson, soit par quelque autre cause extérieure. A 6 heures & demie du matin l'agitation recommença avec violence ; il vouloit se lever, & se précipitoit hors du lit, lorsque l'on ne le retenoit pas. La respiration étoit très-gênée & entrecoupée : il crachoit de la salive écumeuse ; la vue étoit très-égarée, & il avoit beaucoup de force : le pouls pendant ce temps-là étoit mou, & l'on sentoit

E

des pulsations qui étoient quelquefois plus dures & précipitées ; le malade pouffoit des gémiffemens plaintifs. Cet état alloit toujours en augmentant ; & comme il se plaignoit de douleurs dans toutes les parties du corps , je réitérai la potion calmante qu'il avoit prise la veille au soir : il l'avala avec la plus grande agitation , & elle produisit du calme fans sommeil. Dans les momens de calme le pouls étoit plus élevé ; la déglutition devenoit de plus en plus facile ; mais après avoir avalé , il y avoit un étranglement & une agitation plus forte. A 3 heures son état devint très-violent , & sa force étoit très-grande : on lui attacha les pieds , ce qui le rendit très furieux : son agitation étoit si grande & si continue , qu'il n'étoit plus sensible au courant d'air : il le fut cependant encore lorsque je lui fis découvrir les jambes , pour voir si les liens étoient bien fixés. A travers les couvertures , il se frottoit fans cesse les parties naturelles ; l'agitation & la fureur étoient si fortes , qu'à 5 heures l'aspect de la boisson ne l'augmentoit plus : il avaloit assez bien , mais la déglutition étoit toujours suivie d'étranglemens & de sanglots : il cra-

choit souvent & peu, & chaque fois avec de grands efforts. A 6 heures il entra dans de très-grandes fureurs, en jurant beaucoup, ce qui ne lui étoit pas ordinaire. Les yeux étoient étincelans, la parole très-précipitée & peu distincte, il eut des mouvemens convulsifs: il avoit eu jusqu'alors toute sa connoissance, mais à cette époque les idées commencèrent à se troubler; le pouls se soutenoit assez fort, & il continuoit à cracher. A 6 heures trois quarts il lui prit une convulsion très-considérable, avec rétraction de tous ses membres, dans laquelle il mourut.

Nous avons procédé le lendemain, 9 mars, à l'ouverture du cadavre du sieur Gravant. Nous avons d'abord examiné la langue, le pharynx, le larynx, les poumons & l'estomac.

La bouche ni l'arrière-bouche ne contenoient aucunes matières glaireuses; au contraire, ces parties étoient sèches. Le pharynx n'offroit aucun signe d'inflammation; en l'ouvrant, nous l'avons trouvé, ainsi que l'œsophage, dans l'état naturel, très-légèrement enduit d'un peu de sérosité lymphatique. Le larynx étoit aussi dans l'état naturel &

fans inflammation ; la trachée-artère contenoit une assez grande quantité de lymphe mouffeuse ; le poumon gauche étoit adhérent à la partie latérale des premières vertèbres dorsales , par une concrétion osseuse formée dans l'épaisseur de sa membrane propre. Le poumon droit étoit plus flétri , & adhérent par sa partie latérale externe à la plèvre.

L'estomac contenoit un peu de fluide résultant des boissons que le malade avoit prises vers la fin de sa vie. Il y avoit quelque points d'une très-légère phlogose ; sa membrane interne, en approchant du pylore , paroissoit très-mollasse , & comme macérée , & cet état approchant de la macération étoit plus marqué dans le duodenum.

Les intestins étoient dans l'état naturel : quelques points d'une très-légère phlogose se faisoient remarquer vers la fin de l'ileum.

Le foie , la rate , le pancréas & les reins n'offroient rien de remarquable.

La vésicule du fiel n'étoit pas trop pleine ; la bile qu'elle contenoit avoit la couleur & la consistance ordinaires.

Le bas-ventre , la poitrine & le péricarde ne contenoient presque point de sérosité.

Le cœur étoit dans l'état le plus sain , ne contenoit aucune concrétion résultant de la coagulation du sang ; l'aorte renfermoit une très-grande quantité d'un sang presque fluide , noir & non écumeux : le sang veineux étoit de même qualité.

L'ouverture du crâne nous a présenté les phénomènes suivans.

La dure-mère nous a offert des vaisseaux fanguins assez gorgés ; le sinus longitudinal contenoit beaucoup de sang.

La pie-mère étoit adhérente à la dure-mère par de petites concrétions le long de la partie droite de la faux : on observoit entre les membranes de la pie-mère & les circonvolutions du cerveau, une sérosité gélatineuse en assez grande quantité ; les vaisseaux fanguins étoient très-gorgés à la surface du cerveau , qui étoit d'une consistance très-ferme.

Les ventricules contenoient beaucoup de sérosité ; les plexus choroïdes ne paroissoient pas gorgés : le cervelet étoit dans l'état naturel ; les ventricules supérieures contenoient beaucoup de sérosité.

L'extérieur du cadavre ne présentoit rien de particulier , soit au tact, soit à la vue.

V^e. OBSERVATION.

La nommée Julie Roger , femme Rougemont , âgée de 37 ans , de petite stature , délicate , assez sanguine , d'un caractère vif & gai , spirituelle , d'une très-grande sensibilité , jouissoit d'une bonne santé , & nourrissoit un enfant dont elle étoit accouchée depuis six mois , lorsqu'elle fut mordue.

Aussitôt après son accident , elle cessa d'allaiter son enfant : elle avoit deux plaies considérables à l'avant-bras droit , l'une placée à la partie interne & moyenne , de 3 pouces de longueur , résultant d'une incision faite pour réunir les déchirures , suite de deux coups de dents ; l'autre à la partie moyenne externe , où l'on avoit aussi fait une dilatation : elle avoit une troisième blessure à la 3^e. phalange du petit doigt de la main du même côté , & de plus trois autres morsures à la partie interne de la main gauche , & une à la partie du métacarpe qui répond au pouce.

Cette femme entra à l'hôtel-Dieu le premier jour de son accident : on la saigna du bras ; on lui fit sur le champ les incisions & dilatations jugées nécessaires

puis on pansa avec des compresses d'eau marinée, après avoir étuvé les plaies avec cette même eau.

Le lendemain on lui fit une friction locale de demi-gros, ce qu'on continua pendant le traitement, toutes les fois que l'état du bras & celui de la malade le permit : on la purgea le 31, qui étoit le 4^e. jour du traitement ; la suppuration commença à s'établir dès le 5, & nous lui fîmes prendre ce jour-là, & le lendemain une friction de deux gros de pommade mercurielle. Le 7 & le 8 la dose de pommade fut réduite à un gros & demi : pendant tout ce temps la malade dormit bien, le pouls étoit bon ; elle avoit une, ou deux selles chaque jour, & elle prenoit un ou deux lavemens à l'oxymel, & le soir deux scrupules du bol. Le pouls fut plus dur & plus élevé le 9 : il lui survint de légères coliques, & elle eut quatre selles : je ne cessai pas pour cela les frictions qui furent données à deux gros, les matières étant stercorales & très-bien digérées : je multipliai seulement les lavemens adoucissans ; les selles furent au nombre de trois ou quatre par jour ; le lait couloit bien par les voies naturelles ; le sommeil

étoit bon ; le pouls seulement avoit quelquefois plus de vivacité. Le 15^e. jour les gencives devinrent douloureuses & un peu gorgées , ce qui me détermina à réduire la dose de la pommade à un gros.

Les coliques avoient cessé , mais le 16 le pouls fut dur , concentré , & elles recommencèrent : la malade eut ce jour-là sept à huit selles. Les douleurs de ventre continuèrent encore les jours suivans ; elles étoient légères à la vérité , & les évacuations redevinrent d'une bonne qualité , ainsi que le pouls qui étoit dans l'état naturel : la dose de pommade fut d'un gros ces deux jours ; mais l'engorgement des gencives n'ayant pas continué , je prescrivis le 18 la friction à la dose de deux gros : je retranchai aussi la dose du bol , & n'en donnai qu'un scrupule. Le 19 le pouls devint vif & dur , la malade ne dormit pas , ce qui me détermina à la laisser reposer : dans la nuit elle eut six selles. Son état ayant été meilleur toute la journée du 20 , & le pouls étant revenu dans son état naturel , elle reçut encore une friction d'un gros , & se reposa les 21 & 22 ; elle éprouva un mal-aise gé-

néral ; le pouls étoit foible ; elle eut trois selles , des urines très-copieuses ; la langue étoit chargée , & la bouche mauvaise. Cet état fut le même le lendemain , & la foiblesse augmenta : je la purgeai le 24 avec deux onces de manne & une once de catholicum double , ce qui l'évacua quatre fois : elle avoit peu dormi ; elle n'eut pas un meilleur sommeil la nuit suivante ; elle étoit très-foible ; elle éprouvoit des sueurs , aussitôt qu'elle étoit levée , & ne pouvoit se tenir debout : elle avoit eu dans les 24 heures sept évacuations bilieuses , & n'avoit pas d'appétit ; elle prit une rôtie au vin & au sucre le 25 & le 26 , & je la purgeai le 27 avec la manne & le catholicum , ce qui lui procura quatre fortes évacuations. Depuis le 26 les nuits étoient meilleures. Le 29 , le sommeil n'ayant pas été aussi bon que les nuits précédentes , je réitérai la même purgation le 30 : pendant ces deux jours les urines furent abondantes , la force & l'appétit lui revinrent à mesure qu'elle fut purgée , & toutes les fonctions étoient bonnes d'ailleurs. Pendant tout ce temps elle continua la demi-dose du bol , & comme elle étoit dégoûtée de sa ti-

sane, je lui fis prendre de l'eau dans laquelle on fit fondre du sucre trituré long-temps avec quelques gouttes d'essence de citron, pour suppléer à l'écorce de citron dont on ne pouvoit se procurer.

Elle conserva ce bon état jusqu'au 35^e. , où l'après-midi il lui survint un accès de fièvre, sans dureté dans le pouls; elle éprouva une douleur subite dans l'estomac, avec un frémissement qui ne fut pas long. Cet accident lui donna une inquiétude très-vive; le soir le pouls étoit dur, & la peau étoit disposée à la sueur; elle fut assez tranquille pendant la nuit, & dormit un peu. Le 36 tous les accidens étoient diminués, & la douleur d'estomac étoit disparue; elle eut cinq selles; elle éprouvoit un grand dégoût. Le soir le pouls étoit petit, mollet, & concentré; cependant elle étoit mieux, & sa peau étoit onctueuse.

La fièvre cessa le 37, & je la purgeai le 38: la purgation lui procura six évacuations, & rétablit l'appétit. Depuis cette époque, elle a toujours joui de la meilleure santé: pendant les derniers accidens sa boisson fut du petit-lait. Ses plaies ont toujours abondamment suppuré: on a été très-souvent

à l'avant-bras, obligé de brûler les chairs fongueuses qui y croissoient très-promp-
tement, ce qui chez elle, ainsi que chez
presque tous nos malades, a interrompu
fort souvent les frictions locales.

Le procès-verbal de sa sortie, fait
54 jours après l'accident, porte qu'elle
avoit les gencives un peu rougeâtres
& mollasses; que la plaie de la partie
interne du bras est cicatrisée, que celle
de la partie externe suppure encore un
peu, & que les autres, ainsi que celle
de la racine du pouce gauche, sont cica-
trisées; que du reste elle se porte bien.

VI^e. OBSERVATION.

La nommée Pauline-Claude Dumont,
fille âgée de 17 ans, de petite taille,
mais forte, jouissant d'une très-bonne
santé, & d'un caractère très-enjoué,
avoit trois grandes plaies à l'avant-bras
gauche, où elle avoit eu sept coups de
dents que l'on avoit été obligé de réu-
nir par des incisions, pour ouvrir des
finus par lesquels les ouvertures com-
municoient ensemble; elle avoit de
plus un coup de dent au coude droit, à
la partie postérieure du condyle externe.

Elle entra à l'hôtel-Dieu le jour de
son accident; on lui fit aussitôt toutes

les incisions nécessaires ; on la saigna du bras ; on la pansa avec la charpie & des compresses imbibées d'eau marinée ; les deux jours suivans on fit une friction locale d'un gros de pommade mercurielle.

Le premier février , qui étoit le 4^e. jour du traitement , la fièvre de suppuration étoit à sa fin , & la suppuration commençoit à s'établir : on lui fit , ce jour-là seulement , une friction d'un gros ; le lendemain la fièvre étant cessée par une sueur , & la malade ayant bien dormi , je prescrivis la friction à la dose de deux gros ; & le bol , dont je n'avois donné que demi-dose , à celle de deux scrupules qui étoit la dose complete : elle eut encore une sueur de quatre heures pendant la nuit du 5 au 6 , & un peu de fièvre jusqu'au 9. Le 8 on fut obligé d'envelopper le bras dans un cataplasme émollient ; les bords des plaies étoient durs ; & le gonflement , ainsi que la tension , étoient considérables.

Le 10 le pouls étoit assez bon , quoique la malade eût moins dormi , & le bras étoit très-diminué de volume.

Depuis le 5 , jusqu'à cette époque , on avoit administré tous les jours une fric-

tion de deux gros. Le 11 le pouls étoit plus élevé & fiévreux, & les gencives étoient un peu gorgées : je réduisis la dose de la pommade à un gros ; elle rendit des urines très-abondantes ; le gonflement des gencives n'augmenta pas : je fis administrer les deux jours suivans deux gros de pommade ; la langue commença à se charger vers le 14 ; je diminuai la dose de pommade de demi-gros jusqu'au 16, où, ne m'apercevant d'aucun effet nuisible du mercure, j'en ordonnai deux gros. En général le pouls étoit assez élevé, cependant sans dureté, & il y avoit chaque jour depuis une jusqu'à trois évacuations : les nuits étoient très-calmes.

Dans l'après-midi du 16, elle eut six évacuations ; elles continuèrent pendant la nuit, & furent accompagnées de coliques ; une boisson adoucissante & des lavemens émolliens y remédièrent.

Je diminuai de moitié la dose du bol, & persistai encore dans l'administration des frictions qui ne fut que d'un gros ce jour-là, & de deux gros les trois jours suivans. Alors les gencives plus gorgées fournirent une plus grande quantité de salive : j'arrêtai l'usage du mercure. Le pouls, qui depuis

le 16 avoit toujours été plus élevé, devint fiévreux le 23, le 24 & le 25; je la purgeai le 27 avec deux onces de manne, deux gros de fel de Glauber, autant de follicules, & demi-once de sirop de pommes: je réitérai la purgation deux jours après.

Depuis le 19 jusqu'au 28, les urines furent très-abondantes: le 30 elles le furent encore. La malade se soutint toujours dans un très-bon état; elle reprit des forces & de l'appétit: elle fut purgée une troisième fois le 33, & se rétablit fort bien. Elle continua l'usage des bols jusqu'au 38, où, après avoir bien dormi, & mangé le matin une soupe comme à son ordinaire, il lui prit un frisson qui lui dura deux heures, & qui fut suivi d'un accès de fièvre assez violent, lequel se termina par une sueur qu'elle conserva jusqu'à neuf heures du soir où la fièvre étoit médiocre. Le lendemain elle eut encore un accès avec altération; le visage dans le fort de l'accès étoit enflammé, & il finit le soir par un saignement de nez; elle étoit alors à l'époque de ses règles qui lui avoient manqué le mois d'au-paravant. Le 40^e. jour la fièvre étoit entièrement cessée, & la malade con-

tinua à se bien porter , jusqu'à la sortie de l'hôpital.

Le procès-verbal de visite porte que les trois plaies de son avant-bras sup-puroient encore , que les gencives sont un peu gorgées , & que du reste elle se porte bien.

VII^e. OBSERVATION.

Jeanne Bosquillon , fille de 48 ans , de la plus grande délicatesse , d'un tempérament foible , d'un caractère triste , étant presque sourde , n'ayant pas assez de jugement pour connoître les inquiétudes , sujette pendant six mois de l'année à un dévoiement qui l'avoit réduite à un état de maigreur excessif , avoit à la partie externe de la main gauche trois morsures sèches couvertes de croûtes, & deux déchirures à la partie interne de la main droite , à la racine du pouce.

Cette fille entra à l'hôtel-Dieu le lundi 31 janvier au soir , quatre jours & demi après avoir été mordue ; on lui fit aussitôt une saignée du bras. On dilata les deux déchirures , & on les réduisit en une seule plaie : on appliqua un emplâtre vésicatoire sur la morsure sèche de la main gauche. Le mardi , que je compte pour le premier

jour de son traitement, elle avoit un peu de fièvre qui se dissipa; le soir on lui donna la dose ordinaire du bol, un lavement à l'oxymel, & la friction d'un gros; elle eut dans la journée trois évacuations. Le lendemain le pouls étoit bon: on continua le lavement & le bol; j'augmentai la dose de pommade d'un gros: le pouls fut dur les trois jours suivans; le premier il étoit assez élevé, & les deux autres il fut enfoncé: il fut assez bon le 6, & après il devint vif, sans dureté, jusqu'au 10: le sommeil fut parfaitement bon jusqu'au 16; elle eut tous les jours trois ou quatre selles, sans douleurs de colique: le pouls, qui avoit été vif jusqu'au 10, redevint réglé & bon, & continua à l'être jusqu'au 17, excepté le 12 & le 13 où il fut un peu dur. Les urines furent très-abondantes le 3 & le 5, & continuèrent ainsi jusqu'au 12: la langue commença à se charger le 8; les frictions furent continuées à la dose de deux gros jusqu'à cette époque; mais, commençant à m'appercevoir de l'impression du mercure par l'odeur de la bouche, je réduisis la friction à un gros dès le 9, & les continuai à cette dose jusqu'au 16, où j'en donnai deux

gros. L'impression du mercure annoncée se manifesta le 10 par un aphte ; le 13 par la douleur des gencives, & le 15 par une légère salivation. Le 17 la malade fut attaquée d'un rhume assez fort ; dans la journée elle eut plusieurs selles qui devinrent plus multipliées le lendemain, & qui le soir furent accompagnées de légères coliques. Le pouls devint mou & sans ressort ; il n'y eut plus de sommeil : je prescrivis les lavemens émolliens, & des boissons adoucissantes. L'état de la malade fut le même le 19 ; les épreintes qu'elle avoit me déterminèrent à ajouter à sa boisson demi-once de sirop diacode, & à lui prescrire demi-gros de parties égales de thériaque & de diascordium, ce qui lui procura du repos pendant la nuit, & suspendit les évacuations : je retranchai le sirop diacode ; & comme elle s'étoit plaint la veille de mal de cœur, je lui fis prendre deux grains d'ipécacuanha, quatre grains de scille sèche en poudre, avec un peu de thériaque, en trois bols, à trois heures l'un de l'autre ; elle eut quelques selles, & le mal fut moindre : le soir je continuai le mélange de diascordium & de thériaque, qui la fit reposer : elle n'eut

que deux selles pendant la nuit. Le pouls, qui avoit été foible la veille, le devint encore davantage : je lui fis prendre deux onces de manne, & demi-once de catholicum double. Ce minoratif l'évacua beaucoup ; elle eut quelques nausées pendant son effet, mais il lui survint une foiblesse considérable : elle prit le soir un demi-gros de thériaque ; elle dormit, & éprouva quelque mieux le lendemain, où elle eut encore neuf évacuations. J'ignoreis que cette fille fût sujette la moitié de sa vie au dévoiement ; elle étoit presque sourde, & dans un état approchant de l'imbécillité, qui l'empêchoit de satisfaire aux questions qu'on pouvoit lui faire, de sorte que j'attribuois ces évacuations multipliées aux effets du mercure, & je le laissois dériver par cette voie, que je regardois comme la crise qu'il avoit choisie : je pensai seulement à soutenir ses forces par des gelées de corne de cerf, quelques cuillerées de vin, & à modérer les selles avec demi-gros de diascordium délayé dans le vin. Le soir la foiblesse étoit très-grande, & il y eut de la fièvre qui dura trois jours, & qui augmenta le soir : la langue étoit

à peine chargée , cependant la malade se plaignoit du mal de cœur. Les selles étoient un peu modérées , & les urines furent très-abondantes, pendant ces trois jours ; elles le furent encore le lendemain 27 , mais le pouls étoit à peine sensible , & il y avoit un anéantissement considérable qui fut un peu moindre le 28 & le 29 ; mais elle avoit toujours des selles fréquentes , glaireuses le plus souvent ; d'autres fois les glaires blanches étoient délayées dans une matière bilieuse très-fétide. On continua toujours le même régime ; la peau étoit écailleuse & d'une aridité étonnante ; le pouls étoit moins foible : je prescrivis un bain tiède , elle y resta un quart-d'heure , & le lendemain je lui fis prendre huit grains d'ipécacuanha avec un tiers de grain de tartre stibié , ce qui la fit beaucoup vomir , & l'évacua considérablement par le bas : le soir elle prit demi-gros de thériaque , avec quatre gouttes de laudanum & quatre grains de musc. Le 31 la malade éprouva du mieux ; elle avoit un peu dormi : les selles furent moins fréquentes , & elle rendit beaucoup d'urines : je lui fis encore prendre un bain où elle resta un quart-d'heure. Du 32 au 35 ,

elle éprouva un mieux marqué ; la foiblesse étoit moindre , les urines couloient toujours abondamment : je continuai la thériaque avec le laudanum & le musc ; mais le 36 au matin , je la trouvai avec le pouls précipité & petit , de la chaleur à la peau , & se plaignant beaucoup , sans pouvoir désigner où elle sentoit du mal ; l'appétit qui étoit revenu un peu , avoit disparu ; les selles étoient toujours modérées & les urines abondantes. Le 37 le pouls étoit le même ; elle eut un tremblement très-léger dans les muscles de l'avant-bras ; la langue étoit peu chargée ; du reste elle étoit dans le même état que la veille.

L'aphthe de la bouche étoit guéri depuis plusieurs jours ; le soir la fièvre fut marquée , accompagnée de rougeur au visage , & j'apperçus un peu d'enflure aux mains ; elle avoit assez bien dormi. Cet état se soutint le même jusqu'au 43 ; l'enflure des mains & des pieds augmentant insensiblement , on observa vers la partie inférieure des jambes une éruption de petites taches rouges fort nombreuses & de peu d'étendue : la malade éprouvoit de la douleur dans l'intérieur de la bouche , quoique l'on

n'y apperçût rien, & s'affoibliffoit de jour en jour. Le 44, la douleur gagna le gosier, ce qui rendit la déglutition difficile; mais on n'observa ni répugnance pour la boiffon, ni spasmes; l'œdème étoit le même; l'éruption des jambes étoit un peu flétrie; la langue étoit humectée & peu chargée: il y eut des selles peu abondantes, & les urines vinrent en petite quantité. La nuit du 45 fut moins calme; l'haleine devint fétide, & le mal de gorge augmenta. Comme on foupçonnoit des aphthes dans l'intérieur de la bouche, du gosier & de l'œsophage, on prescrivit le vin de kinkina. Le 46 l'enflure gagna les bras; les dents & les lèvres se couvrirent de mucofité noirâtre; le pouls étoit petit & déprimé, & l'affaiffement confidérable: la malade confervoit fa connoiffance; la gorge étoit toujours très-douloureuse, & la déglutition difficile. Pendant la nuit elle but à plusieurs reprises, & fans répugnance; l'affaiffement augmenta beaucoup; le pouls devint de plus en plus foible. A huit heures du matin elle étoit fans connoiffance; elle avoit à peine le pouls fenfible; l'intérieur de la bouche étoit enduit d'une croûte noirâtre, ainfi que

les lèvres & les dents. Elle expira à huit heures & demie du matin, le 47^e. jour du traitement, & le 51^e. de ses morsures : elle rendit une très-grande quantité de sang dissous & corrompu qui paroïssoit venir du gosier ; elle n'eut ni délire, ni convulsion, & au moment de son décès, la plaie étoit encore humide & couverte de pus.

On insiste sur tous les détails de sa fin, qui n'ont d'ailleurs rien que de très-ordinaire, pour mettre à portée de juger qu'elle n'est morte avec aucun symptôme d'hydrophobie, même le plus équivoque : il eût été à desirer que l'on eût pu joindre ici le procès-verbal de l'ouverture de son cadavre ; mais des circonstances particulières ont empêché de le faire, & elle a été enterrée plus tôt qu'on ne l'avoit présumé.

SECONDE CLASSE.

Des Malades qui ont été mordus à travers leurs vêtements.

I^{re}. OBSERVATION.

ANTOINE le Fevre, garçon marbrier, âgé de 16 ans, petit, maigre,

peu formé pour son âge , & d'un caractère doux & tranquille , avoit été mordu à la région hypogastrique , du côté gauche , à deux travers de doigt de l'os des isles : il avoit deux coups de dents distans l'un de l'autre d'un pouce , & qui étoient marqués par de petites croûtes.

Il entra à la Charité le premier février , cinq jours après son accident : on lui appliqua sur sa morsure un vésicatoire , & on lui fit prendre une demi-dose du bol , un lavement , une friction d'un gros chaque jour , & la tisane : il dormit bien , eut deux selles , & le pouls étoit bon. Le troisième jour il se plaignit d'un mauvais goût dans la bouche ; dans la nuit il lui prit un peu de fièvre , & il évacua beaucoup avec douleur de ventre. Malgré cet état , le gardien lui fit prendre une purgation prescrite la veille , de sorte que le matin à ma visite , je le trouvai avec de violentes coliques , rendant des selles fréquentes & sanguinolentes ; le vésicatoire qui étoit très-humecté étoit desséché , & le malade fort abattu : je prescrivis aussi-tôt des lavemens avec la graine de lin & le suif , & une tisane de riz avec la gomme arabique , &

demi-once de sirop diacode par pinte, ce qui calma les douleurs & diminua les évacuations qui ne furent plus teintes ; la fièvre étoit auffi diminuée le soir : la nuit suivante il n'eut que deux felles , & les accidens étoient cessés. Je continuai le même régime le lendemain & le 6, faisant ajouter les feuilles de rhue à la tisane adoucissante : la langue ce jour-là me parut fort chargée ; il avoit éprouvé pendant la nuit quelques coliques. Le 7 les coliques étoient cessées ; je le purgeai avec une once & demie de manne & demi-once de catholicum , dans une décoction de 18 grains d'ipécacuanha concassé : il prit de l'eau de veau pour boisson ; il fut beaucoup évacué , mais il éprouva encore quelques légères coliques : le soir la langue étoit plus nette. Il avoit reçu le 6 une friction d'un gros ; je lui en fis donner le 8 une d'un gros & demi , & les lui fis continuer les jours suivans à la dose d'un gros : je réduisis la masse pilulaire à un tiers , & je suspendis les lavemens à l'oxymel , qui constamment lui donnoient quelques douleurs d'entrailles : il se porta bien pendant cet espace de temps ; le pouls étoit réglé ; il avoit chaque jour une ou deux felles ,
&

& dormoit bien. Le 17 le pouls étant élevé, & les gencives un peu gorgées, je suspendis les frictions. Le pouls fut le même le 18 & le 19, & redevint naturel le 20 : je fis reprendre les frictions le 19, & les continuai jusqu'au 22, où la bouche devint très-douloureuse & très-humectée de salive. Les urines furent abondantes le 12, le 13 & le 15 ; elles le furent encore les 19, 20 & 22 ; mais ce jour-là le ventre n'ayant pas été libre comme à son ordinaire, & craignant que la salivation ne se déclarât, je prescrivis un lavement composé de trois onces de miel mercuriel, & d'un gros de cristal minéral, ce qui lui procura deux fortes selles. Je le purgeai le 25 avec deux onces de manne, quatre onces de casse, & un gros de follicules : cette purgation lui procura cinq selles, lui fit perdre l'appétit, & le fit tomber dans un état de foiblesse considérable. Le pouls devint mollet, lent, & resta dans cet état jusqu'au 28, où le malade commença à desirer les aliments & reprit vigueur. Je recommençai le bol, & le continuai jusqu'au 35^e. jour du traitement qui étoit le 40^e. de la morsure. Le procès-ver-

F

bal de visite fait le 54^{e.}, dit : La plaie où étoit placé le vésicatoire suintoit encore hier , & paroît aujourd'hui presque sèche. Le Fèvre est en très-bon état.

I I^{e.} O B S E R V A T I O N .

La femme du sieur Laurent , aubergiste , âgée de 50 ans , grande , forte , assez grasse , vive , naturellement gaie , mais vivement tourmentée par l'inquiétude que lui donnoit son accident , quoiqu'elle affectât un air de sécurité , avoit à la partie inférieure & un peu postérieure du bras gauche , à quatre pouces au dessus du coude , trois morsures formant un triangle , & à deux pouces l'une de l'autre : on les avoit pansées avec le baume d'Arcæus , l'onguent de la mère , & par-dessus des compresses d'eau marinée. Le 30 , c'est-à-dire trois jours après avoir été mordue , la malade éprouva un frisson considérable , des douleurs violentes qui remontoient de la plaie à l'épaule , & il survint un peu de délire. Le cas paroissant urgent , on prit le parti d'appliquer le cautère actuel sur toute la circonférence des plaies , & on fit ensuite une incision cruciale , profonde ,

de trois pouces de long sur deux de large. Le lendemain on enleva les lambeaux & les graisses ; on pansa ensuite avec de la charpie imbibée d'eau de Luce, on mit par-dessus des plumaceaux enduits d'un digestif animé, & on enveloppa le tout avec un emplâtre d'onguent de styrax, pour contenir l'appareil. Sur tout le bras on appliqua des compresses d'eau marinée, dans laquelle on ajouta un peu de décoction de kinkina. Les accidens se calmèrent, de manière que le 31, qui étoit le second jour de son traitement, la tête étoit très-tranquille, les douleurs étoient moindres, & elle avoit à peine de la fièvre. Le pouls fut parfaitement bon le 3 ; elle avoit assez bien dormi, & avoit eu une selle à l'aide d'un lavement ; elle commença l'usage du bol, reçut une friction locale assez forte, & une friction de demi-gros aux jambes ; la boisson passoit assez difficilement : le soir il survint de l'inflammation dans toute la circonférence du bras où on avoit fait la friction locale, & il devint dur & tendu jusqu'à sa partie supérieure. Cet accident, que j'attribuai à la friction locale, ne causa heureusement pas de

fièvre. Comme la malade attendoit ses règles, elle prit un bain de pieds. La nuit suivante elle dormit quatre heures, & fut éveillée en rêvant qu'elle étoit dans la rivière & dans de la boue : on lui donna beaucoup à boire ; elle but considérablement, urina de même, & eut quatre selles. Le lendemain la dureté & l'inflammation étoient beaucoup diminuées par un cataplasme que l'on appliqua dessus tout le bras : on lui donna le bol à dose entière, & une friction de demi-gros ; on mêla l'onguent mercuriel avec le digestif, & on modéra la friction locale. Le soir la malade eut le pouls plus agité, sentit des feux & des sueurs momentanées ; elle étoit plongée dans la plus grande tristesse, & tourmentée par les idées les plus lugubres : je lui fis raser le dessus de la tête, & lui fis faire une friction avec la teinture de cantharides, & je fis ensuite couvrir la tête d'une calotte de laine. La nuit du 4 au 5 fut plus tranquille ; la malade n'eut pas de rêves ; le pouls étoit bon ; la plaie commençoit à rendre un pus de meilleure qualité : je fis continuer deux fois dans le jour la friction, avec la teinture de cantharides sur la

tête : la malade reçut aussi une friction d'un gros & demi de pommade mercurielle ; elle eut trois selles & urina abondamment ; sa langue étoit sèche : elle le fut encore le 6 , où le pouls devint un peu concentré ; elle avoit dormi quatre heures à plusieurs reprises , s'étoit éveillée par des rêves inquiétans qui l'avoient beaucoup fatiguée , & se trouva toute en larmes à son réveil ; elle continua le même régime , & sa friction avec l'onguent mercuriel fut de deux gros ; elle n'eut pas d'appétit ; le soir le pouls étoit vif , & il y avoit un peu de fièvre ; elle n'eut point de selles , & ne rendit que le lavement. La nuit suivante fut meilleure , les règles parurent ; la malade se trouva bien toute la journée , & urina beaucoup ; la langue étoit sèche & chargée : je continuai les bols & suspendis les frictions. Le bon état se soutint jusqu'au 8 au soir , où le pouls devint dur & concentré , & où la malade éprouva une légère oppression ; les règles furent très-abondantes pendant ce temps : la plaie rendoit un pus louable & assez abondant. Il n'y eut rien de remarquable les deux jours suivans , pendant lesquels le pouls

fut toujours un peu vif & concentré ; les règles diminuèrent graduellement , & les urines furent très-abondantes : la malade avoit le ventre assez resserré. Les règles parurent encore jusqu'au 13 ; la langue étoit chargée , & la malade n'avoit pas d'appétit : je recommençai les frictions dès le 11 , par deux gros , je n'en donnai qu'un le lendemain , & je revins à deux gros , aussitôt que les règles furent entièrement cessées : la malade étoit en très-bon état , dormoit bien , & commençoit à avoir l'ame tranquille. Ce bon état se soutint le même sans changement , ni altération : après avoir continué les frictions à la dose de deux gros depuis le 11 jusqu'au 18 , je la fis reposer deux jours. Le 18 elle eut de légères sueurs qui ne se soutinrent pas ; on recommença les frictions le 21 & les deux jours suivans , à la dose d'un gros & demi ; du 24 jusqu'au 29 , à celle de deux gros : ce fut alors que je fis cesser les frictions. Le mercure ne parut pas causer de crises chez cette femme , si ce n'est que les gencives étoient un peu gorgées. Je la purgeai le 29^e. & le 30^e. jour du traitement ; elle fut évacuée cinq fois à la première médecine , &

fix à la seconde : on l'avertit que nos Confrères viendroient la voir ce jour-là. Cette annonce lui causa une révolution qui la fit trouver mal ; elle éprouva le soir des tintemens dans les oreilles , de la rougeur & de la chaleur au visage , qui lui a duré une heure : cette révolution réveilla sa tristesse , qui étoit d'autant plus grande qu'elle avoit appris la mort de la femme Champion décédée il y avoit trois jours. Le 32 elle se remit assez bien , & continua à se bien porter jusqu'au 40^e. où elle apprit que le sieur Gravant se mouroit ; elle éprouva ce jour-là des tintemens d'oreilles , sa tête étoit étonnée ; elle se plaignit d'un mal-aise & de lassitude dans les jambes , & d'un serrement d'estomac considérable.

Comme elle attendoit ses règles , je lui fis prendre un bain de pieds : jusqu'à cette époque elle avoit toujours continué la dose entière du bol & les lavemens , & avoit pris la boisson prescrite , beaucoup affoiblie , parce qu'autrement elle lui causoit un dégoût insurmontable. Le 41 sa physionomie étoit fatiguée & démontée , & elle avoit toujours de l'inquiétude ; elle fut

F vj

dans ce même état jusqu'au 45 (a), où elle reprit sa tranquillité & le sommeil. Pendant ces cinq jours-là elle avoit eu dans la nuit des rêves effrayans (b).

La plaie fut pansée selon les règles de l'art : on lui fit plusieurs fois des frictions locales autour de la plaie, & elles ont presque toujours causé une légère inflammation, l'engorgement des glandes cutanées, & une éruption douloureuse. Le 54^e. jour où l'on dressa le procès-verbal de visite, on s'expliqua en ces termes à ce sujet : La plaie est encore ouverte & suppure un peu ; elle jouit de la plus parfaite santé.

(a) Des propos dictés par la foiblesse, ou par la méchanceté, dont elle connoissoit cependant toute la fausseté, avoient augmenté ses inquiétudes : ses craintes ne se sont dissipées que depuis la visite du lundi 13 de mars. Deux femmes inconnues entrèrent chez elle pour y prendre leur repas ; elles parlèrent en sa présence de l'accident arrivé à Senlis le 27 de janvier & l'assurèrent qu'on avoit déjà fait étouffer entre des matelats quatre des malades que l'on avoit traités, & que le lendemain les Médecins devoient venir pour faire étouffer tous les autres malades.

(b) Elle eut encore une révolution le 28 de mars ; elle apprit que Briquet étoit retourné à la Charité, & étoit attaqué de la rage : elle se rendit elle-même à cet hôpital, & pénétra dans

III^e. OBSERVATION.

Le fils de M. de Bray, Avocat à Senlis, âgé de 7 ans, d'une bonne fanté, & d'un caractère vif & gai, fut mordu à la partie moyenne inférieure & externe du bras gauche : il avoit une plaie de la longueur d'un pouce, provenant de la réunion de deux ouvertures faites par les dents qui avoient pénétré & avoient formé un sinus. Cet enfant, depuis son accident jusqu'au 31 janvier que nous le visitâmes, avoit observé un régime adoucissant & délayant ; il prit dès le premier jour un quart de la masse du bol, un lavement, & le soir une friction de demi-gros : il fut purgé le lendemain avec une once & demie de manne, un gros de follicules, & un gros de sel végétal ; & le soir il reçut encore une friction de demi-gros. Le lendemain & le jour suivant les frictions ne furent que d'un scrupule ; pen-

la salle où il étoit pour l'y examiner. Comme Briquet n'avoit pas alors de convulsions avoit toute sa connoissance, elle se tranquillisa ; le 2 avril sa plaie suppuroit encore, & elle se portoit très-bien.

dant ces deux jours le pouls fut élevé, & je n'observai aucun changement dans l'état du malade : il dormit bien, alloit à la selle une ou deux fois, & avoit bon appétit. Le 5^e. jour le pouls fut plus tranquille, & il y eut des urines abondantes qui continuèrent ainsi les jours suivans jusqu'au 9, & qui furent accompagnées de sueurs pendant la nuit. Les frictions, qui du 3 au 8 avoient été tous les jours de deux scrupules, furent données le 8 à la dose d'un gros, & je continuai le bol & les lavemens à la dose ordinaire : je fus obligé de suppléer plusieurs fois les lavemens à l'oxymel par des lavemens émoulliens; les premiers procurant des selles très-abondantes accompagnées de coliques. Les sueurs qui recommencèrent le 13, furent très-fortes les trois premiers jours, & continuèrent jusqu'au 18, où le soir il survint quelques coliques qui existoient encore le 19, mais moins fortes. Le 17 & le 18 je laissai reposer le malade, parce que je m'apercevois que les gencives se gorgeoient. Le 19 je prescrivis encore une friction d'un gros & le bol. Le 20 il parut des aphthes dans l'intérieur des joues; le pouls s'étoit élevé depuis deux

jours : je fis cesser l'usage du mercure ; je prescrivis un bain de pieds , & un lavement de deux onces de casse & d'un gros de cristal minéral. Le 12 le pouls étoit encore élevé , cependant il y eut encore des sueurs : j'ordonnai le même lavement , & le 22 je purgeai avec une once & demie de manne , deux onces de casse , & demi-gros de sel de Glauber : le malade évacua cinq fois , & eut encore ce jour-là de légères sueurs qui furent suspendues le 23 , & recommencèrent le 24. Je le purgeai le 25 , & je m'apperçus le 26 que les aphtes disparoissoient. Je recommençai le 27 l'usage du bol dont je supprimai le cinabre , & lui fis donner des lavemens simples. Le 30 les sueurs recommencèrent , & continuèrent jusqu'au 35. Depuis le 27 le ventre étoit resserré , & les lavemens l'évacuoient à peine. Le 32 le fondement étoit très-échauffé , & les environs en étoient rouges & suintoient : je fis prendre des demi-bains au malade , & des bouillons d'herbes potagères ; le ventre se lâcha ; l'enfant qui éprouvoit du mal-aise se sentit mieux : j'ajoutai le 36 un gros de sel végétal au premier bouillon , ce qui procura trois

grandes évacuations. Le 38 il eut encore quelques coliques, mais qui ne durèrent pas; il s'est bien porté depuis cette époque jusqu'à celle où on dressa le procès-verbal de visite. La plaie suppura toujours assez abondamment: comme elle étoit placée à l'endroit du bras où l'on fait les cautères, dès le 5^e. jour on y mit une boule de cire pour s'opposer à la cicatrice, & diminuer la douleur des pansemens. Le procès-verbal fait le 54^e. jour après l'accident, dit que la boule de cire que l'on a mise dans la plaie du bras de l'enfant, y entretient une suppuration abondante, & qu'il est du reste en bon état.

IV^e. OBSERVATION.

Le 14^e. malade qui a été soumis à notre traitement, est le nommé Jean-Baptiste Foucault: cet enfant âgé de 11 ans étoit petit, peu avancé, son teint étoit jaune; il portoit depuis long-temps une glande engorgée à l'angle droit de la mâchoire: il avoit à la partie externe un peu postérieure de l'avant-bras droit, trois déchirures, dont deux communiquoient ensemble.

Cet enfant se présenta à la Charité

le premier février dans l'après-midi , le 6^e. jour depuis sa morsure : on élargit les ouvertures , & on les fit communiquer ensemble. Il ne put entrer à la Charité que le 2 : on lui fit prendre les frictions à la dose de deux scrupules , le tiers du bol & le lavement ; & on continua les deux jours suivans , pendant lesquels l'enfant se porta bien. Le 4^e. jour le pouls étoit plus élevé , & il y avoit de la chaleur à la peau ; la langue étoit d'un rouge vif : je lui prescrivis du petit-lait , un lavement émollient , sans cependant interrompre ni le bol , ni les frictions : le soir la chaleur diminua. Le lendemain le malade avoit bien dormi , il eut quelques coliques ; je continuai les délayans & adoucissans , ainsi que la friction & le bol ; le soir la langue se chargea ; elle s'humecta les jours suivans , pendant lesquels le pouls resta vif & dur : chaque jour le malade avoit une ou deux selles. Le 9 il survint une crise par les urines qui furent on ne peut plus abondantes pendant tout le traitement , excepté le 14 & le 17 , où le malade éprouva de légères coliques. De cette époque je fis donner les frictions à la dose d'un gros , & les continuai jus-

qu'au 17, où le malade se reposa. Les coliques étant cessées le 19, je prescrivis encore une friction: le malade n'en prit pas le 20; ce jour-là je trouvai la bouche fort humectée. Le 21 on fit encore une friction; le soir il se déclara une légère salivation, & le pouls devint élevé. Le 23 le malade reçut la dernière friction; la salivation n'étant pas augmentée, je purgeai le 25 & le 30 avec un gros de follicules, un gros de sel végétal, & deux onces de manne; ces deux purgations l'évacuèrent bien, & le pouls devint réglé & naturel dès le lendemain de la première. La crise par les urines a continué jusqu'au 31: je retranchai le bol le 35^e. jour, & il n'a pris aucun médicament depuis ce temps jusqu'à sa sortie de la Charité, où il étoit en bon état.

V^e. OBSERVATION.

Le nommé Jacotin, de Villers Saint-Frambourg, âgé de plus de 70 ans, grand, maigre, sans infirmités, mais épuisé, soit de misère, soit de fatigue, se livrant fréquemment à la boisson, faisant beaucoup d'usage d'eau-de-vie

pour laquelle il sacrifie tout & se prive d'alimens, d'un caractère gai & sans inquiétude, fut mordu à la partie supérieure interne de la cuisse gauche, où il avoit deux ouvertures assez pénétrantes, & placées à un pouce l'une de l'autre : il entra à la Charité le 3 février, 8 jours après avoir été mordu. Je lui fis aussitôt appliquer un emplâtre vésicatoire sur les plaies ; on lui administra une friction de deux gros, & deux lavemens, & il fut purgé le lendemain : il avoit assez bien dormi les deux jours précédens. La nuit du 3 il se releva 11 fois pour uriner, ce qui troubla un peu son sommeil ; cependant à chaque fois il se rendormoit aussitôt : il passa toute cette journée en fort bon état, & il prit chaque jour le bol en entier, le lavement & une friction de deux gros ; mais la nuit suivante il ne put reposer ; il eut douze selles, sans cependant aucune douleur de coliques. Le matin le pouls étoit petit & concentré ; les évacuations furent aussi fréquentes dans la journée, & continuèrent pendant toute la nuit du 4 au 5. Le 5 au matin la langue étoit chargée & la bouche pâteuse ; je lui fis prendre douze grains

d'ipécacuanha auquel j'ajoutai un grain de tartre stibié : je lui avois prescrit dès le premier instant de la diarrhée une tisane mucilagineuse adoucissante ; je la lui fis continuer : le vomitif produisit beaucoup d'effet par haut & par bas : le soir il prit demi-gros de diascordium qui le fit un peu reposer. Le lendemain 6, il avoit le pouls vif, fort & gros ; il n'avoit eu qu'une selle & beaucoup d'urines. Le 7 se passa de même, mais le 8 les évacuations recommencèrent à être fréquentes & abondantes ; le pouls étoit mou & fiévreux, & le malade n'avoit pas reposé ; j'interrompis les frictions que j'avois administrées le 6 & le 7, & le bol dont je n'avois donné que demi-dose, mêlée avec autant de diascordium : je fis continuer les lavemens émoulliens, auxquels j'ajoutai une tête de pavot en décoction. Le 9 il dormit mieux ; le pouls étoit moins fiévreux ; il n'y eut que trois selles ; les urines redevinrent abondantes : je continuai le même régime le lendemain ; alors l'état du malade devint meilleur ; la bouche étoit moins mauvaise & la langue moins pâteuse. Le malade étoit très-foible : j'ajoutai à la thériaque dont il

avoit pris la veille un demi-gros, une demi-dose de la masse pilulaire, & je fis continuer ainsi jusqu'au 13. Le 12 le pouls qui étoit devenu plus fort & mou, fut assez affaibli. Le 13, aux urines qui étoient assez abondantes, se joignit une légère sueur : le malade dormoit bien, avoit chaque jour une ou deux selles, mais il étoit dans un état de foiblesse considérable. Le 14 & le 15 le pouls fut assez dur & élevé, & les sueurs qui furent très-fortes suppléèrent aux urines. Le 12 & le 13 il continua l'usage de la thériaque avec un tiers du bol, reçut une friction d'un gros, que je portai à un gros & demi le 14 : alors je retranchai la thériaque, & prescrivis une dose entière du bol ; la dureté du pouls me fit suspendre tout médicament le 15. Le 16 les sueurs continuèrent ; le malade devint très-foible, eut beaucoup d'évacuations, un dégoût considérable ; la langue étoit pâteuse, & il ne dormit pas. Cet état fut le même le 17 & le 18, à l'exception des selles qui étoient très-modérées : la bouche étoit mauvaise & la langue chargée. Je le purgeai le 19 avec deux onces de manne, une once de catholicum

138 *Traitement de la Rage,*

double dans une décoction de demi-gros de follicules : cette purgation l'évacua doucement. La nuit suivante les sueurs abondantes recommencèrent, & continuèrent jusqu'au 25. Le 20, après un léger mouvement de fièvre, il expectora une très-grande quantité de crachats épais & visqueux, & se plaignit d'une foiblesse extrême : il ne pouvoit se lever, & se remuoit dans son lit avec la plus grande difficulté ; j'avois suspendu tout médicament, & je lui faisois prendre de la gelée de corne de cerf, & quelques cuillerées de vin de Rota : il refusa tout autre aliment jusqu'au 26, où le pouls acquit un peu plus de force : alors je recommençai les bols antispasmodiques de camphre & de musc, d'où je retranchai le cinabre : son état s'améliora un peu ; les sueurs, qui avoient été interrompues le 25, recommencèrent le 28. Le 32 le malade commença à se lever, mais à peine put-il rester quelques instans hors du lit : cet état de foiblesse diminua insensiblement par un régime analeptique. La plaie du malade suppura toujours jusqu'au 54^e. jour des morsures, ainsi qu'il est constaté par le procès-verbal de visite. Il

y est dit aussi que les gencives sont gonflées & mollasses, que l'on observe des taches scorbutiques sur les mains, pour lesquelles on conseille l'usage des remèdes appropriés en pareils cas.

F I N.

C E R T I F I C A T S.

NOUS souffignés Médecins, Chirurgiens & Apothicaires de la ville de Senlis, invités par MM. les Maire & Echevins de ladite ville, de nous rendre à l'hôtel commun pour entendre la lecture du Mémoire ci-dessus & des autres parts, & après l'avoir prise, attestons qu'il est vrai en tout son contenu.

Fait en la Chambre du Conseil de l'Hôtel de Ville de Senlis le 8 août 1780. DUVAL, Docteur en Médecine; JOLLY, Chirurgien-Major de l'hôtel-Dieu; GENEST, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi; TIRLET; LAFOREST, Maître en Pharmacie; THÉODOSE BRISSON, Prieur & Chirurgien de la Charité.

NOUS souffignés , certifions & attestons à tous qu'il appartiendra , que le cruel accident du 27 Janvier dernier , arrivé en notre ville , ayant exigé de notre part la plus grande attention , nous avons invité MM. les Médecins , Chirurgiens & Apothicaires de Senlis , & M. le Prieur de la Charité , de se rendre à l'hôtel commun où nous leur avons proposé d'adopter la méthode de M. de Laffone pour le traitement des personnes mordues ; ce qu'ils ont accepté avec d'autant plus de raison , que ce traitement étoit autorisé par le Gouvernement , & que par le nombre des blessés assemblés sous nos yeux , on pourroit juger par la suite de ses effets , & lui assurer le degré de confiance qu'il méritoit déjà.

Que dans cette circonstance nous avons sollicité auprès de M. l'Intendant de Paris les secours nécessaires ; que ce Magistrat s'est empressé de nous en accorder , en envoyant à Senlis MM. Desperrières , Andry , Delalouette , Vicq d'Azyr & Thouret , Médecins , de la Société Royale de Médecine , qui ont employé les remèdes désignés dans le Mémoire des autres parts.

Qu'en conséquence nous avons as-

fisté avec la plus scrupuleuse exactitude à tous les traitemens des différens malades , aux pansemens de leurs blessures , & à l'ouverture des cadavres de ceux qui ont péri dans l'hydrophobie ; & que tout ce qui est relaté au même Mémoire est conforme à ce qui s'est pratiqué en notre présence , & a été consigné dans des procès-verbaux alors signés de nous.

Certifions en outre que depuis le traitement subi par le fils de M. de Bray , Avocat & Assesseur en la Marchauffée, la veuve Laurent , les nommés le Fèvre , Dreux , Foucault , Jacotin , Pauline Dumont , la femme Rougemont , la femme Brillet , & Cailleux , il n'est survenu à ces personnes aucun accident des suites de leurs morsures , & que toutes jouissent actuellement de la meilleure santé possible.

Nous ne pourrons nous empêcher de donner ici un témoignage public de notre reconnoissance au zèle , tant de MM. les Députés de la Société Royale de Médecine , que de MM. les Médecins , Chirurgiens & Apothicaire de notre ville , qui dans ce malheureux événement ont donné des preuves de leur humanité : nous en devons autant

aux soins du Frère Théodose Briffon, Prieur de la Charité, dont les talens distingués, comme Chirurgien, ont procuré les plus grands secours.

Fait au Bureau de l'Hôtel de Ville de Senlis, à l'assemblée convoquée par MM. les Maire & Echevins, le 8 août 1780. DESLANDES, Lieutenant Général & de Police; ROZE, Lieutenant particulier & Subdélégué; BOSQUILLON, Procureur du Roi; LE BLANC, Conseiller au Présidial, Maire & Subdélégué; FOULLON, Avocat & Echevin; FOURNEY, Procureur & Echevin; MAVRÉ, Echevin; BENOIST, Echev. DE BRAY, Assess. de la Maréchaussée.